



Ground Truth Solutions

République Centrafricaine : Enquête évaluative de base : Redevabilité et engagement communautaire pour le cycle de programme 2023-2027 UNICEF RCA

Résultats de l'enquête quantitative et qualitative

Mars 2024

Table de matières

1. Introduction	3
2. Présentation des résultats par section	4
2.1 Changement social et comportemental (SBC)	4
2.2 Protection de l'enfance	12
2.3 Santé et nutrition	18
2.4 Eau, hygiène et assainissement (WASH)	23
2.5 Éducation	28
3.6 Politique sociale	35
3. Observations clés et intersectorielles	36
4. Méthodologie	40
4.1 Enquête quantitative	40
4.1 Enquête qualitative	43

1. Introduction

Ground Truth Solutions (GTS) collabore avec l'UNICEF en République Centrafricaine (RCA) dans le cadre d'un projet de neuf mois intitulé « Enquête évaluative de base : Redevabilité et engagement communautaire pour le cycle de programme 2023-2027 UNICEF RCA ». L'objectif de ce projet est de veiller à ce que le feedback des populations affectées soit non seulement recueilli, mais également prises en compte par les parties prenantes pertinentes. Encadré par ses *Core Commitments for Children in Humanitarian Action* (CCC),¹ Cette enquête évaluation vise à établir une référence de base de la stratégie d'engagement communautaire de UNICEF pour la période 2023-2027.

Pour atteindre cet objectif, GTS a mené des enquêtes quantitatives et qualitatives entre octobre 2023 et mars 2024, afin de recueillir les perceptions et recommandations des personnes affectées sur les activités mises en œuvre dans leurs communautés.

Pour l'**enquête quantitative**, un questionnaire a été conçu sur la base d'un ensemble d'indicateurs clés issue des Principaux Engagements pour les Enfants dans l'action Humanitaire et du Plan Stratégique de l'UNICEF (2022-2025). Ces indicateurs ont été sélectionnés par UNICEF sur base des goulots qui limitent l'utilisation des services d'eau et assainissement, santé et nutrition, politique sociale, protection de l'enfance, éducation. Ces indicateurs ont été ensuite revus par GTS de façon à assurer leur alignement aux goulots identifiés dans les documents « Programme Rationale » des six sections de l'UNICEF à savoir les sections WASH, santé et nutrition, politique sociale, protection de l'enfance, éducation et SBC (changement social et comportemental). L'enquête a été réalisée en octobre 2023 auprès des membres des communautés ciblées par les programmes de l'UNICEF et de ses partenaires pour ainsi capturer leurs perceptions et opinions.

A la suite des analyses initiales des résultats des enquêtes quantitatives, une **phase qualitative** a permis d'approfondir la compréhension des résultats quantitatifs, et de recueillir les recommandations de trois groupes de populations différents : Des groupes de discussion et entretiens individuels avec (a) des informateurs clés communautaires (b) des acteur·rices humanitaires et de développement de terrain et (c) des membres de la communauté. Cette phase qualitative a eu lieu en février 2024.

Ce rapport présente les principaux résultats de l'enquête quantitative et de l'enquête qualitative. L'ensemble des résultats quantitatifs sont disponibles via un tableau de bord partagé avec l'UNICEF. Les recommandations issues des entretiens qualitatifs sur la manière d'améliorer la qualité de la réponse et l'engagement communautaire sont disponibles dans un document séparé².

En avril 2024, les résultats de la recherche présentés ci-dessous ont été discutés au cours d'une **série d'ateliers** avec le personnel clé des six sections de l'UNICEF et ses partenaires d'ONG nationales et internationales, et du gouvernement, ainsi que les organisations à base communautaire. Les ateliers sectoriels ont permis d'élaborer collectivement des recommandations qui visent à améliorer la qualité des interventions de l'UNICEF et de ses partenaires selon les préférences, priorités, et attentes des communautés. Des plans d'actions sectoriels issus de cette phase du projet, informeront les approches d'engagement communautaire d'UNICEF et ses partenaires dans les années à venir.

¹ Le CCC est un ensemble d'engagements et de directives spécifiques établis par UNICEF afin de garantir la protection et le bien-être des enfants affectés par des crises humanitaires et des situations d'urgence. Ces engagements de base sont conçus pour orienter les actions et les interventions de l'UNICEF dans de telles situations.

² Voir : GTS.2024. République Centrafricaine : Enquête évaluative de base : Redevabilité et engagement communautaire pour le cycle de programme 2023-2027 UNICEF RCA. Liste des recommandations faites par les participant·e·s lors de la phase qualitative.

2. Présentation des résultats par section

2.1 Changement social et comportemental (SBC)

Goulots d'étranglement du Programme Rationale 2023-2027 d'UNICEF :

- « L'absence de partenariats significatifs avec les plateformes communautaires et autres organisations à base communautaire (OBC) en vue d'optimiser la participation et l'engagement de la communauté. »
- « Persistance de perceptions et de normes sociales peu protectrices qui affectent la prise de décision des individus, en particulier celles qui concernent le bien être des filles et des femmes (référéncé dans la section 3.2 Protection de l'enfance) »

La grande majorité affirme ne pas savoir comment faire part de suggestions ou de préoccupations aux acteur·rices humanitaires et de développement

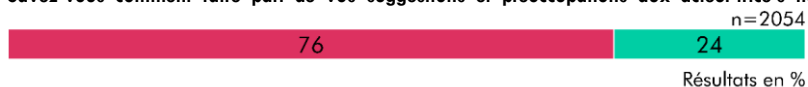
Dans les discussions de groupe, les participant·es expliquent que les boîtes à suggestions semblent rependues dans les quartiers, que ce soit au niveau des centres urbains, à la mairie, ou encore à l'entrée du bureau des ONGs. Elles sont perçues par quelques-uns comme des outils importants pour permettre aux individus de s'exprimer sur les problèmes auxquels ils·elles sont confronté·es. Cependant, des problèmes persistent liés aux mécanismes mises en place pour permettre aux communautés de faire part de leurs suggestions ou préoccupations.

La grande majorité des répondant·es à notre étude quantitative affirme ne pas savoir comment faire part de leurs suggestions ou préoccupations auprès des acteur·rices humanitaires et de développement (76%), ce qui peut également expliquer le faible taux de personnes ayant déjà partagé une suggestion ou une préoccupation (22%). Certain·es intervenant·es dans les discussions de groupe confirment le résultat quantitatif, et font remarquer que la population n'est pas bien informée sur l'utilisation correcte de ces boîtes à suggestions, ce qui entraîne une sous-utilisation ou une utilisation inefficace de ce canal de communication.

« Il y a un mécanisme de gestion de plaintes à travers les boîtes à suggestion, mais la population ignore la méthode d'emploi de ce mécanisme. » Femme, actrice humanitaire ou de développement, Ndélé

Bien plus, parmi ceux qui partagent leurs suggestions ou préoccupations, rares sont celles qui reçoivent des réponses (28%). Parmi ceux et celles qui reçoivent des réponses à leur préoccupations, plus de la moitié (52%) affirme être satisfait·e des réponses à leurs suggestions ou plaintes.

Savez-vous comment faire part de vos suggestions et préoccupations aux acteur·trice·s humanitaires ?



Avez-vous déjà fait part de suggestions ou de préoccupations concernant les biens et les services humanitaires ?



Avez-vous reçu une réponse à votre suggestion ou préoccupation ?

Commented [ES1]: Nous avons reformulé cette phrase plutôt de l'enlever.

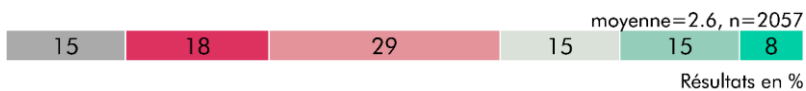
Commented [ES2]: Nous proposons cette formulation plutôt que celle proposée par Franklin, qui ne reflète pas exactement les résultats («et leur impression du travail des acteur·rices humanitaires et de développement se trouve améliorée.»)



Êtes-vous satisfait de la réponse à votre suggestion ou préoccupation ?



Les acteur-trice-s humanitaires tiennent-ils compte les suggestions dont votre communauté fait part ?



1 Pas du tout 2 Pas vraiment 3 Entre les deux 4 Plutôt oui 5 Tout à fait

Les graphiques à barres montrent la distribution des réponses à une question donnée en pourcentages, à l'aide d'une gamme de couleurs allant du rouge au vert. Le rouge indique les réponses négatives et le vert les réponses positives.

Dans les discussions, des réclamations ont été exprimées quant au fait que les plaintes déposées dans ces boîtes ne reçoivent pas toujours de suivi approprié ou de réponse adéquate de la part des organisations humanitaires.

« Je sais que l'ONG ici a installé beaucoup de boîte à suggestion dans les villages. Le contenu est souvent récupéré, mais je n'ai jamais été informé d'une quelconque réponse apportée sur ces plaintes. » Homme, membre de la communauté, Ndélé

« Une organisation présentait le mécanisme de gestion de plaintes en indiquant la boîte à suggestions comme voie de remontée des plaintes. Cependant la communauté a réagi laissant entendre qu'à mainte reprise ils ont déposé des plaintes dans des boîtes à suggestion, mais il n'y a jamais eu de retour. Elle a ouvertement fait savoir à cette organisation qu'elle n'est plus préoccupée par les boîtes à suggestion. » Une participante d'un groupe de discussion, Bambari

De plus, il y a des inquiétudes concernant la transparence et la responsabilité dans le traitement des plaintes. Les deux préoccupations peuvent créer un sentiment de frustration et de méfiance au sein de la communauté. À Bangui, des participants à un groupe de discussion proposent la mise en place d'un comité en charge d'assurer l'utilisation adéquate des retours transmis via les boîtes à suggestions.

« La transparence est capitale dans la mise en œuvre du projet. C'est dans cette optique que mon prédécesseur à évoquer la question de comité de suivi. Ce comité doit être constitué des représentants de toutes les couches sociales. Parce que les plaintes déposées dans les boîtes à suggestion ne sont pas acheminées. Les plaintes sont souvent collectées chaque mois ou chaque trimestre et les réponses sont en déphasages des plaintes. Il est préférable qu'un comité local soit créé pour assurer le suivi transparent. Le budget du projet doit être connu ainsi que les indicateurs. Faire en sorte que l'appui touche tous les quartiers d'un arrondissement ciblé. » Homme, acteur humanitaire ou de développement, Bangui

Une autre suggestion proposée est de mettre en place des délais clairs pour le traitement des plaintes, en assurant une communication transparente sur les actions entreprises et les résultats obtenus, et en impliquant davantage les communautés dans le processus décisionnel³.

Les numéros verts anonymes sont également utilisés pour permettre aux individus de signaler des problèmes ou de faire part de leurs préoccupations de manière confidentielle. Certaines participant·es

³ Voir le document complémentaire partagé avec UNICEF : GTS. 2024. République Centrafricaine : Enquête évaluative de base : Redevabilité et engagement communautaire pour le cycle de programme 2023-2027 UNICEF RCA - Liste des recommandations faites par les participant·es lors de la phase qualitative.

estiment que cette méthode offre une alternative plus accessible pour les personnes qui ne peuvent pas écrire ou déposer des plaintes physiquement dans les boîtes à suggestions.

« Pour nous, les deux voies de communication ou de remontée des plaintes sont bonnes. Dans le cas de la boîte à suggestion, ce ne sont pas tous les membres de la communauté qui savent écrire et déposer une plainte dans la boîte. [...]. Cependant, pour les numéros [vert], que la personne soit lettrée ou non, elle pourra appeler pour remonter sa plainte. » *Homme, informateur clé communautaire, Bambari*

Les résultats des enquêtes tant quantitatives que qualitative établissent un lien étroit entre l'importance de mettre en place des mécanismes adaptés aux communautés, le rôle de la sensibilisation sur l'utilisation des mécanismes mis en place et surtout le devoir de répondre aux préoccupations communautaires quand elles sont soumises. Ceci est important pour améliorer l'acceptation communautaire dans les zones d'intervention. Malheureusement seulement 24% des personnes interrogées affirment que les acteur·rices humanitaires ou de développement tiennent compte leur suggestions ou plaintes alors que 88% des personnes au sein des communautés accordent de l'importance aux faits partager leurs suggestions et préoccupations pour qu'elles soient prises en compte dans les interventions qui touchent leurs vies communautaires.

Des opportunités limitées de participation aux décisions

La majorité affirme qu'il est important de participer aux décisions relatives aux biens et services (91%). Ils et elles sont 37% à confirmer avoir participé personnellement à des groupes de discussion communautaires pour la prise de décision sur les biens et les services dans leur communauté. La majorité de ces groupes discute sur les moyens de subsistance (31%), suivi par la thématique WASH (26%), de l'éducation (22%), de la paix (16%), et de l'alimentation (14%) et la santé (14%). Vingt-deux pourcent des personnes sondées affirment qu'aucun groupe de discussion existe. Ceci démontre qu'il reste encore des progrès à faire pour résoudre le goulot qui expose « une absence de partenariats avec les plateformes communautaires [pour] optimiser la participation et l'engagement de la communauté. »

Est-il important pour vous de participer aux décisions relatives aux biens et services humanitaires ?



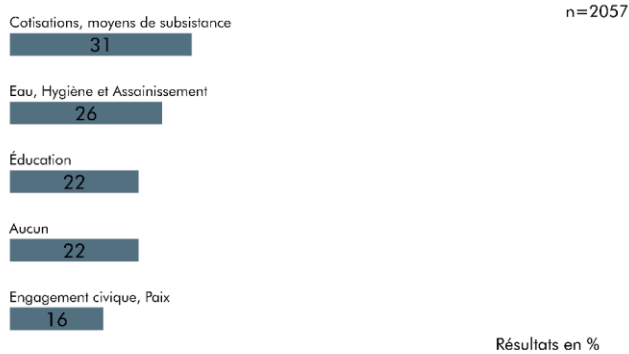
1 Pas du tout 2 Pas vraiment 3 Entre les deux 4 Plutôt oui 5 Tout à fait

Dans les derniers six mois, avez-vous déjà participé·e personnellement à ces groupes de discussion communautaires ?



● Non ● Oui

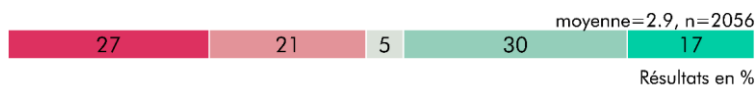
Sur quel sujet humanitaire existe-il des groupes de discussion communautaires pour la prise de décision sur les biens et les services dans votre communauté ?



Un manque de consultation préalable des communautés

Une personne sur deux (48%) ne sait pas comment s'inscrire pour accéder à l'aide.

Vous sentez-vous informé·e de la manière dont vous pouvez vous inscrire pour recevoir des biens et des services et de l'endroit où vous pouvez le faire ?



Dans les discussions de groupe ainsi que les entretiens individuels menés après l'étude quantitative, les participant·es ont souligné le **manque de consultation préalable** avec les populations affectées par les crises. De nombreux projets échouent car ils ne répondent pas aux besoins et aux priorités des communautés. Dans un village à Ndélé, une ONG a lancé un projet de construction de latrines sans consulter la population locale, qui aurait préférée investir dans la reconstruction d'écoles endommagées par la crise. Le projet a dû être arrêté. Ce manque de consultation peut entraîner des conflits et compromettre l'efficacité des interventions humanitaires ou de développement.

« Dans mon village, il y a une ONG qui a un projet de latrine. Sur le terrain au lieu d'informer la population pour recueillir leur vœu, elle a commencé à construire des latrines. La population qui est dans le besoin de construction d'écoles dont les bâtiments ont été détruits lors de la crise, s'est opposée à ce projet et l'ONG a été obligée d'arrêter les travaux et de quitter le village. » *Homme, informateur clé communautaire, Ndélé*

À **Bangui**, un acteur humanitaire évoque l'exemple d'une ONG qui a entrepris la construction de forages dans un village de Kaga-Bandoro sans prendre en compte l'histoire et les coutumes locales. En effet, le forage a été installé sur un site où reposaient les ancêtres de la communauté, ce qui a profondément offensé les habitants. Après avoir réalisé leur erreur, l'ONG a rassemblé la population pour comprendre leur mécontentement. Face à leur légitime indignation, le forage a été scellé et une nouvelle source a été aménagée dans un lieu convenu en concertation avec la communauté. Cet incident souligne l'importance cruciale de la consultation préalable et du respect des traditions locales dans les interventions humanitaires et de développement.

Un autre exemple à **Bangui**, certaines personnes se plaignent de programmes préconçus, avant même de consulter la communauté :

« Pour ma part, je dis que les ONG sont venues nous aider. Mais nous ne sommes pas impliqués dans tout ce qui se passe. Elles ficèlent leur programme dans leur bureau et viennent les dérouler. Et sur le terrain, le ciblage est fait en fonction des individus qu'elles rencontrent » *Femme, informatrice clé communautaire, Bangui*

La communication par l'intermédiaire des leaders et leadeuses a ses défis

Trop souvent, les acteur·rices humanitaires et de développement se **limitent à des leaders et leadeuses locaux·les pour faire passer leurs messages**. Dans ce cas, le succès de la communication entre la communauté et les acteur·rices humanitaires et de développement repose souvent sur la motivation et les efforts d'individus clés. Cependant, cette dépendance à certains individus peut rendre la pratique fragile en cas de changement ou de désengagement. Un point important à considérer pour la collaboration avec des individus clés, est la confiance que la communauté met en cette personne.

« Je me demande pourquoi on doit toujours passer par le préfet et le maire ? Ce sont des autorités administratives. La population a des représentants. Ces autorités, pour des activités auprès de la population, doivent simplement être informées. Mais on ne doit pas passer par eux pour réaliser les appuis auprès de la communauté. A la rigueur pour toucher la population, ce sont les chefs des quartiers ou de village qui doivent être directement touchés. Chaque entité a une représentation telle que le comité de gestion de plainte, le président de la jeunesse, la présidente des femmes, etc. On peut passer par ceux-là pour toucher la population et non recourir tout le temps aux autorités administratives ! » *Homme, informateur clé communautaire, Ndélé*

- Dans un cas rapporté dans les discussions à **Bambari**, c'est le préfet qui était en contact direct avec les acteur·rices humanitaires, qui passait le message au maire, aux chefs de groupe, aux chefs de quartiers, qui eux après passaient le message dans leurs zones respectives.
- Dans un autre cas, toujours à Bambari, les plaintes sur les FOSA sont directement transmis au médecin chef, qui va tenir une discussion avec les responsables de la FOSA pour en discuter.
- À **Ndélé**, les membres de la communauté remettent en question le processus de passer systématiquement et uniquement par le préfet et le maire. Ces autorités administratives ne permettent pas toujours de représenter au mieux les besoins des différentes couches sociales de la population. Il est important d'informer les autorités et de les impliquer jusqu'à un certain niveau mais dans les discussions de groupe, quelques participant·es proposent de s'adresser aussi directement aux chef·fes de quartiers ou de village, ainsi qu'aux entités telles que le comité de gestion des plaintes, le ou la président·e de la jeunesse, la présidente des femmes pour toutes les étapes du projet.

Surtout dans des programmes sensibles, dans lesquelles une certaine méfiance de la communauté peut être supposé, par exemple dans des programmes de vaccination, se limiter à des leaders et leadeuses uniquement peut ne pas être suffisant : la sensibilisation large et continue est essentielle. En effet, lorsqu'il s'agit de la vaccination des enfants, certains membres de la communauté ne veulent pas que leurs enfants soient vaccinés. Certains membres de la communauté disent que ce sont les vaccins qui sont le plus souvent à l'origine de la maladie de leurs enfants. Ceci est reflété dans les résultats quantitatifs où 66% des personnes interrogées déclarent que le manque de confiance envers les vaccins est la raison d'un manque de confiance envers les services de vaccination en général.

« Toutefois, nous continuons toujours à sensibiliser autour du sujet pour rassurer les mères d'enfants que c'est plutôt le vaccin qui protège leurs enfants des maladies et non le contraire. Donc, vous voyez que la participation de la communauté en lien avec les activités de service telle la vaccination n'est pas totale » *Femme, informatrice clé communautaire, Bangui*

Un manque d'informations de bases fournies à la population a le risque de non seulement créer une tension entre les acteur·rices humanitaires et de développement et les membres de la communauté, mais peut aussi créer des conflits au sein de la communauté-même. Un participant, membre d'un comité de ciblage établi par une organisation humanitaire internationale, a témoigné lors d'un groupe de discussion à **Bambari**, des difficultés rencontrées dans la sélection des personnes recevant de l'aide humanitaire pour les formations et les distributions de kits. Les directives des partenaires humanitaires imposaient des

quotas stricts, ce qui a entraîné des tensions avec les autorités locales et la population. Ces derniers n'étaient pas suffisamment informés de ce quota au préalable et étaient donc surpris par les critères de sélection. Le participant conclut qu'il est d'une importance cruciale de réaliser une sensibilisation adéquate de la communauté concernant les objectifs et les processus des projets humanitaires et/ou de développement, ainsi que d'assurer une implication des autorités à un certain niveau.

« L'organisation humanitaire nous demandait de cibler 10 personnes dans les quartiers pour une formation. Après avoir sélectionné les 10, les autorités s'insurgent contre nous disant que nous avons usurpé leur place. De l'autre côté, la communauté qui n'a pas été suffisamment informée du processus, nous a aussi accusée. »
Homme, membre de la communauté, Bambari

Un manque de recrutement de la main d'œuvre locale

Les pratiques perçues comme problématiques par les communautés et qui ne sont pas ressorties au cours de l'enquête quantitative, touchent souvent sur le recrutement de personnel par les acteur·rices humanitaire et de développement, pour la main-d'œuvre nécessaire à la mise en œuvre du projet. Ce processus peut engendrer un mécontentement au sein des communautés lorsqu'il ou elle implique des personnes extérieures plutôt que des membres locaux. Cette situation est perçue comme un manque de reconnaissance des compétences et des ressources disponibles localement. Pour la communauté, la valeur ajoutée d'une intervention humanitaire et/ou de développement ne se limite pas aux résultats du projet, mais repose également sur la mise en œuvre elle-même, permettant aux membres de s'impliquer et générer une rémunération. Un recrutement local favorise l'acceptation du projet et sa durabilité à long terme.

Un exemple concret à Bambari illustre cette dynamique, où une ONG a dû réorienter son approche face à l'opposition de la population locale. En impliquant activement les jeunes du quartier dans la construction des infrastructures hydriques, l'organisation a réussi à rétablir la confiance et à mieux répondre aux besoins locaux.

Cependant, le recrutement local peut rencontrer des obstacles, comme l'a souligné un superviseur d'une ONG travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance à Bambari. Il exprime des préoccupations quant à la qualité et à la formation des recrues locales, ce qui peut contraindre les organisations à recruter à l'extérieur. Cette tension entre les attentes des communautés et les contraintes opérationnelles souligne la nécessité d'un dialogue ouvert et transparent.

« Les ONG sont venues soutenir la population en détresse. Mais en regardant ce qu'elles font, on est tenté de dire que par leurs actions en prenant l'exemple des recrutements, elles sont en train de contribuer à attiser le feu de la division et du conflit entre les membres de la communauté. » *Homme, informateur clé communautaire, Ndélé*

Des exemples de bonnes pratiques d'engagement communautaire

Le plus souvent, des bonnes pratiques concernant l'engagement communautaire sont visibles **au début d'un projet**, que ce soit par un atelier de présentation du projet, des réunions avec des couches sociales diverses de la communauté, ou encore l'engagement avec les autorités. Les exemples au cours des autres phases du projet sont plus rares qu'au début du projet. En effet, les exemples dans lesquels les communautés étaient enthousiastes, fières, et ont pérennisé le projet après le départ des acteur·rices humanitaires et de développement, ont tous en commun un élément clé : le personnel **consultait d'abord l'avis et les priorités de la communauté avant même de décider du type d'intervention**.

Dans un exemple, à Ndélé, durant une discussion de groupe avec les acteur·rices humanitaire et de développement et des membres de la communauté, une personne évoque un projet où la communauté avait eu le choix entre trois projets avec des priorités différentes : forage, latrine, éducation. L'organisation a expliqué que les fonds permettent de mettre en place uniquement deux projets, en laissant la population choisir selon les besoins majeurs de la communauté.

« Nous avons un projet de forage et de construction de latrine. Mais dans le village, il y a une école fait de hangar que la population souhaiterait que nous construisions. Nous leurs avons demandé de choisir

deux ouvrages entre les trois à réaliser. La population a ainsi choisi les projets de construction de l'école en dur et le forage. Nous avons le devoir d'exécuter le vœu de la population ». *Homme, acteur humanitaire ou de développement, Ndélé*

À **Bambari**, le projet gouvernemental MAÏNGO⁴ a été mentionné comme « bonne pratique ». Avant même de débiter le projet, une équipe se rendait sur place dans la communauté pour informer les membres sur a) la durée et l'objectif du projet, et pour b) mettre en place des comités gestion de plaintes. Puis, avant que les activités débutent, une deuxième session d'information a été réalisée. Une participante explique que « **l'atelier de présentation du projet a été fait pendant trois jours** », rassemblant un grand nombre de représentant·e·s de toutes les sous-préfectures de l'Ouaka.

L'ONG nationale Esperance à **Bambari**, qui met en œuvre des activités notamment dans le domaine de la protection de l'enfance, explique que d'abord, les staffs réunissent les autorités dans la salle du maire. Une fois le feu vert donné, la communauté est consultée pour obtenir l'aperçu des besoins, mais aussi pour identifier des « personnes potentielles pouvant servir **d'agents de liaison entre l'ONG [...] et la communauté** ». Une fois les besoins sont identifiés, le rapport « évaluation de besoins » est fait, puis le projet est formalisé et soumis aux bailleurs. Après cette étape, c'est le retour d'information vers les communautés, pour les informer et débiter le projet.

L'ONG Esperance explique aussi qu'une **évaluation mi-parcours** est vitale. Dans ces réunions avec la population, ou encore des discussions de groupe qui incluent des chef·fe·s, des leaders ou leadeuses, et des associations, la communauté partage ses retours sur les succès et les défis du projet.

« [...] nous réalisons l'évaluation du projet à mi-parcours pour chercher à comprendre ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas bien. Nous essayons de voir sur la base de notre programmation les avancées du projet. Nous posons la question à la communauté pour savoir ce que nous avons fait de bien et qu'est-ce qui n'a pas marché [...] Les moyens sont de deux ordres. Premièrement, nous convoquons ou organisons une réunion communautaire avec les Chefs de groupes, de villages et de quartiers, les leaders des associations, bref toutes les couches sociales de la communauté pour leur parler du projet. Deuxièmement nous organisons des enquêtes via les focus groups pour susciter la communauté à agir, à se prononcer sur les activités que nous réalisons au sein de la communauté. Les feedbacks de la communauté nous permettent de tirer des conclusions et des enseignements pour le futur. » *Homme, acteur humanitaire ou de développement, Bambari*

Les autres formes d'engagement communautaire comprennent des activités lors de la mise en œuvre de projets notamment des **réunions d'évaluation de projets en temps réels**, organisé par les acteur·rices humanitaires et de développement et la mise en place de plateformes communautaires dans les écoles.

La Fondation Hirondelle met l'accent sur la participation active de la population dans **la création et la gestion de radios**. Cette approche centrée sur la communauté renforce la pertinence et l'impact des initiatives de communication. Le répondant, staff de la Fondation Hirondelle, explique que les radios communautaires ne sont pas établies arbitrairement, mais naissent plutôt suite à une demande de la population locale. C'est lors d'une assemblée générale que la décision de créer une radio est prise, et des représentant·e·s sont élus pour mener les démarches nécessaires. Il souligne l'importance de travailler en étroite collaboration avec la communauté dès le début du processus, en prenant en compte ses besoins et en impliquant ses membres dans le choix de l'emplacement de la station et des personnes ressources. De leur côté, leur contribution se concentre sur le soutien technique en matière de communication et sur la formation des professionnels de l'information.

À **Bambari**, une **plateforme communautaire au sein des écoles** est créée à travers des élections impliquant diverses couches sociales. Elle vise à mobiliser la communauté pour prendre en charge des initiatives telles que le nettoyage des écoles, la construction de clôtures et de salles de classe, et le soutien financier aux enseignant·e·s, marquant ainsi un changement significatif vers une participation communautaire active dans le domaine de l'éducation. Ce programme d'engagement communautaire, lancé récemment par une ONG, témoigne d'une prise de conscience croissante au sein de la communauté

⁴ Pour plus d'informations sur le projet MAÏNGO, voir : [Centrafrique : le gouvernement à travers le projet MAÏNGO s'investit dans le capital humain - Oubangui Médias \(oubanguimedias.com\)](#).



en faveur d'une responsabilité partagée pour améliorer les conditions éducatives, marquant une transition des initiatives traditionnellement menées par les enseignant·es et les élèves vers une implication plus large de la société civile.

À Bangui, une organisation humanitaire organise régulièrement des séances interactives avec les élèves dans des écoles. L'organisation intervient pour poser aux élèves une série de questions portant sur divers aspects de la vie scolaire, notamment la gestion des cantines et les comportements des enseignant·es et du directeur ou directrice. L'objectif de ces échanges est d'identifier les problèmes potentiels, tels que l'extorsion d'argent par les enseignant·es. Ces entretiens individuels sont perçus comme une stratégie efficace de collecte d'informations en vue de promouvoir un changement de comportement positif au sein de l'école.

2.2 Protection de l'enfance

Goulots d'étranglement du Programme Rationale 2023-2027 d'UNICEF :

- « Adoption par les communautés de stratégies de survie défavorables à la protection de l'enfant. (travail des enfants, mariage des enfants, mendicité des enfants, prostitution des filles, entrée des enfants dans les groupes armés (GA) »
- « La persistance de la culture du silence concernant les violences sexuelles faites aux filles et aux garçons et stigmatisation des survivant·e·s »
- « Faible engagement des communautés et organisations locales de jeunes dans la gestion et la reprise en main des EAE (Espace Ami d'enfants) »
- « Persistance de perceptions favorables à certaines formes de violences contre les enfants (ex. discipline violente perçue comme un bon pour l'éducation) »
- « L'absence connexion de l'état-civil avec le système de santé qui ne permet pas au personnel de santé de notifier systématiquement les nouvelles naissances aux services d'état-civil »
- « Quasi-inexistence d'un dispositif d'accompagnement juridique et judiciaire des enfants victimes notamment ceux victimes de violence sexuelle particulièrement rendant difficiles la lutte contre l'impunité »

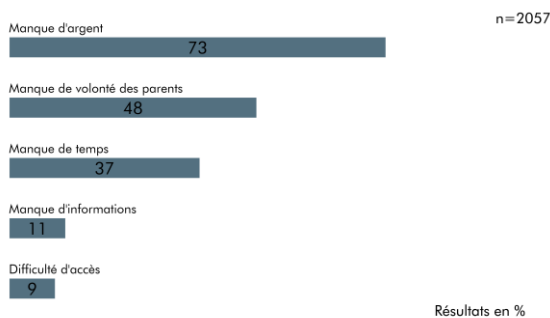
La pauvreté est un frein majeur à l'enregistrement des enfants à l'état civil

Il est positif qu'une majorité des personnes interrogées affirment avoir pu enregistrer leurs enfants à l'état civil, contestant à première vue le goulot sur l'absence de connexion de l'état-civil avec le système de santé qui ne permet pas au personnel de santé de notifier systématiquement les nouvelles naissances aux services d'état-civil. Cependant, des freins existent pour effectuer cet enregistrement. Selon les répondant·e·s, le frein majeur pour l'enregistrement de l'enfant est le manque d'argent (73%), suivi par le manque de volonté de parents (48%) et un manque de temps (37%).

Avez-vous pu enregistrer vos / votre enfant(s) à l'état-civil ?



Selon vous, quelles sont les raisons de ne pas enregistrer son enfant à l'état civil dans votre communauté ?



Les participant·e·s à nos entretiens qualitatifs ont donné plus d'explications sur les défis liés aux actes de naissance. D'une part, le processus d'obtention de l'acte de naissance peut impliquer des **frais financiers significatifs**, ce qui constitue un obstacle majeur pour les familles à faibles revenus. L'accès aux bureaux d'enregistrement, en particulier pour les familles vivant dans des régions éloignées peut poser un problème en raison des coûts de déplacement et du manque de proximité des services. Des participant·e·s ont souligné que les frais de transport jusqu'à la mairie centrale sont un obstacle supplémentaire pour les familles vivant dans les zones rurales. Aussi, des participant·e·s affirment que la prise en charge est annoncée comme étant gratuite pour les nouveau-nés, mais cela ne semble pas toujours le cas. **Des cas de corruption et tracasseries administratives** ont été rapportés. Et surtout, les coûts augmentent lorsque les parents veulent obtenir un acte de naissance pour des enfants qui dépassent un certain âge. Les crises passées, notamment celle de 2013, ont souvent entraîné la perte d'actes de naissance, et le processus de réédition semble souvent être compliqué et coûteux.

« Pour les nouvelles naissances il y a la prise en charge gratuite. C'est ce qui dit. Mais la réalité sur terrain est autre. Quand tu apportes les bulletins de naissance, « il faut poser une pierre dessus sinon, le vent pourrait emporter cela ». Cette expression traduit la corruption organisée par certains personnels en charge de ce travail. » *Femme, membre de la communauté, Bambari*

Une ONG explique aussi avoir soutenu la délivrance des actes de naissances, en répondant aux défis que les actes de naissances pouvant uniquement être produit en payant des frais si un certain âge de l'enfant est atteint.

« Après la naissance par manque d'argent et dépasser un certain délai, il faut un jugement supplétif qui exigent des frais beaucoup élevés d'au moins de FCFA 5 000. Vous comprendrez aussi que certains enfants ne peuvent pas être inscrits à l'école par manque d'acte de naissance ou par manque de moyen » *Homme, informateur clé communautaire, Bangui*

À **Bambari**, des programmes de délivrance gratuite d'actes de naissance sont soutenus par des organisations telles que le PNUD et l'UNICEF. Cependant, des défis persistent, notamment **le manque de sensibilisation des parents à l'importance de ces actes**. L'UNICEF se concentre principalement sur les enfants scolarisés pour la délivrance des actes de naissance.

« Il faut noter le manque de connaissance de l'importance des actes de naissance pour certains parents. » *Homme, membre de la communauté, Bambari*

Un superviseur pour les programmes Education de COOPI applaudit un récent programme concernant les actes de naissance qui, grâce à une collaboration rapprochée entre les autorités et les acteur·rices humanitaire et de développement, semble avoir du succès :

« Il y a un exemple. Dans le cas de notre projet, il y aura un volet sur la délivrance des actes de naissance. Nous pouvons dire que les enfants qui auront la chance d'aller en classe de 6^{ième} cette année se verront délivrés des actes de naissance avec l'appui de la Mairie et le personnel humanitaire s'ils n'en disposent pas. Voilà un exemple typique de collaboration entre le personnel humanitaire, la communauté et les services de protection de l'enfance. » *Femme, actrice humanitaire ou de développement, Bambari*

Une femme, informatrice clé communautaire de Ndélé, partage une expérience concernant les difficultés liées aux actes de naissance. Elle raconte que son fils, actuellement en quatrième année, n'a pas d'acte de naissance. La crise ayant tout emporté, elle explique qu'il est nécessaire de payer environ FCFA 5 000 à la mairie, puis des frais supplémentaires au tribunal, ce qui peut coûter jusqu'à FCFA 20 000 pour refaire l'acte de naissance. Confrontée à cette situation, elle exprime sa détresse. Elle souligne également que la plupart des enfants du lycée sont dans la même situation, et applaudit les enseignantes qui comprennent l'importance de l'éducation et acceptent les enfants malgré l'absence d'acte de naissance. Elle appelle au gouvernement et aux ONGs de trouver des solutions à cette problématique des actes de naissance.

Les personnes nous ont aussi confié que **les retards** dans la délivrance des actes de naissance sont fréquents, ce qui peut entraîner des complications administratives et des difficultés pour les enfants concernés. Un participant a témoigné que « depuis six mois », il attend toujours la délivrance de l'acte de naissance de ses enfants, soulignant ainsi les retards prolongés dans le processus.

La communauté musulmane peut rencontrer des obstacles supplémentaires dans l'obtention des actes de naissance en raison de **pratiques discriminatoires** ou de négligence administrative. Un homme, membre de la communauté à Bangui, a mentionné que « porter un nom musulman est source de problème » lors de la délivrance des documents d'identité.

Enfin, dans les discussions de groupe mené avec des femmes membre de la communauté, beaucoup de participantes pointent du doigt **le manque de volonté du père** de l'enfant de prendre ses responsabilités et reconnaître l'enfant comme étant le sien. Si l'enfant est né hors mariage, ou le père est parti, ce dernier refusera de donner son accord pour le processus d'enregistrement.

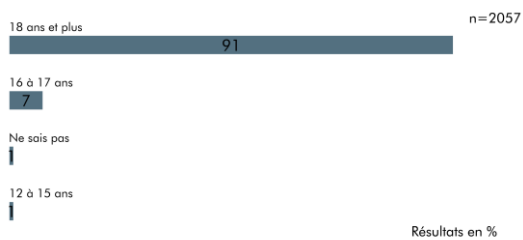
« Certains pères refusent de reconnaître les grossesses ; d'autres ont eu des relations en cachette et en cas de grossesse, l'homme qui a déjà un foyer ne souhaite pas avoir des problèmes avec sa femme légitime, préfère taire cette grossesse. » *Femme, membre de la communauté, Ndélé*

« Ce qui le démotive c'est l'abandon de grossesse. Les parents ne s'entendent pas. » *Femme, membre de la communauté, Bambari*

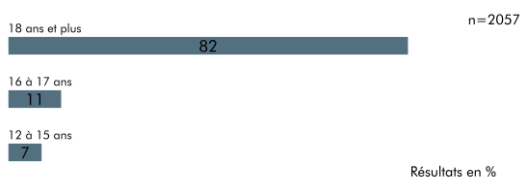
Opposition nette au mariage précoce, divergence sur le travail des mineurs

La majorité des personnes avec lesquelles l'étude a échangé semble être opposée, du moins partiellement, au goulot d'étranglement qui suppose une « adoption par les communautés de stratégies de survie défavorables à la protection de l'enfant. (travail des enfants, mariage des enfants, mendicité des enfants, prostitution des filles, entrée des enfants dans les GA) » La grande majorité des répondant·e·s à l'enquête quantitative, par exemple, sont d'accord sur le fait qu'il faut avoir plus de 18 ans pour se marier, avec de légères variations entre les filles et les garçons. Par contre, environ un tiers des personnes interrogées indique qu'il était acceptable qu'un enfant travaille avant l'âge de 12 ans.

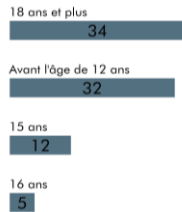
Selon vous, à partir de quel âge est-il acceptable qu'un garçon se marie ?



Selon vous, à partir de quel âge est-il acceptable qu'une fille se marie ?



Selon vous, à partir de quel âge est-il acceptable qu'un enfant commence à travailler ?



Résultats en %

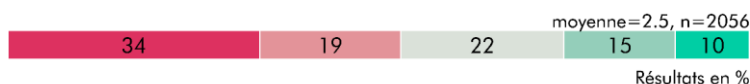
Une femme à **Ndélé** qui se présente comme étant responsable de la protection de l'enfance pour la communauté, explique que certains parents font travailler leurs enfants dès leur jeune âge, même s'ils ne sont pas encore en mesure de supporter des tâches laborieuses. Par exemple, des enfants dès l'âge de 10 ans se voient confier des tâches telles que porter des bidons de 25 litres. Elle précise que certains parents refusent de comprendre les préoccupations liées au travail des enfants malgré les tentatives de dialogue. Des centres d'écoute, gérés par des ONG, existent pour discuter de la situation. Si cela ne conduit pas à un changement, la question peut être remontée à des instances supérieures telles que des juristes pour une intervention plus formelle.

La pauvreté est souvent identifiée par les participant·e·s comme la principale raison derrière le travail des mineurs dans les quartiers. Les familles, confrontées à des difficultés économiques, comptent sur les enfants pour contribuer aux revenus du ménage. Cela conduit à une délinquance juvénile et à la déviance de certains enfants. Comme l'a évoqué un participant lors d'une discussion de groupe à **Ndélé**, certains enfants se retrouvent impliqués dans des activités illégales telles que le vol et la prostitution. Dans cette discussion de groupe, les différences entre les sexes sont également relevées, avec les garçons plus impliqués dans des tâches de manutention et de petit banditisme, tandis que les filles sont souvent contraintes à la prostitution ou à des travaux domestiques intensifs. D'autres tâches typiques pour les garçons travaillant pour soutenir les moyens financiers des parents sont des travaux physiquement éprouvants comme le concassage de pierres ou l'extraction du sable.

La majorité n'accepte pas les châtiments corporels des enfants

Concernant les châtiments corporels, contraire à l'attente projeté par le goulot d'étranglement sur la *persistance de perceptions favorables à certaines formes de violences contre les enfants (ex. discipline violente perçue comme un bon pour l'éducation)*, l'étude quantitative relève qu'uniquement une personne sur quatre soutient cette violence.

Selon vous, est-ce que les châtiments corporels sont une forme d'éducation acceptable, qui peuvent être utilisées par des enseignant·e·s, des parents ou des gardiens d'enfants ?



À **Bambari**, plusieurs participant·e·s dans des discussions de groupe expliquent que le travail de sensibilisation des acteur·rices humanitaires et de développement a réussi à faire une différence, et à changer la perception de la population sur la légitimité de cette violence. Quelques-un·es proposent de retourner à cette pratique, persuadés que cela peut améliorer la discipline et donc aussi la rigueur dans le suivi de l'enseignement à l'école.

« Les sensibilisations faites ont apporté du changement dans certaines pratiques que la communauté adoptait telles que la maltraitance des enfants. » Homme, informateur clé communautaire, Bambari

« Quand les parents demandent leurs enfants soient fouettés pour qu'ils apprennent mieux, l'enseignant te dira tout simplement que l'UNICEF déconseille la chicotte. Il ne veut pas avoir de souci avec ce partenaire. »
Femme, membre de la communauté, Bambari

« A mon avis si nous voulons que le niveau des enfants soit amélioré, je propose que l'on rétablisse l'ancienne méthode d'enseignement. L'enseignant a autorité sur les élèves. Et s'il devrait arriver que l'élève soient corrigé par la chicotte, qu'il soit chicoté. » *Homme, membre d'une communauté, Bambari*

Un manque de services et d'espaces pour des enfants en détresse

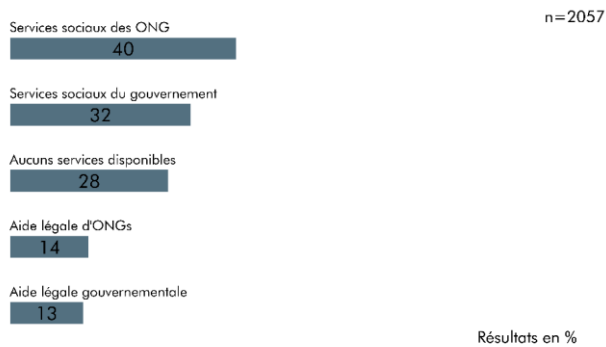
À la question concernant les services disponibles pour la prise en charge d'une survivante de violence sexuelle, 28% des répondant·es affirme qu'un tel service n'est pas disponible. Moins de personnes pensent qu'un enfant sera stigmatisé lorsque des tels services existent⁵, ce qui souligne l'importance de leur mise en place systématique. Le fait que 37% semble être d'avis qu'une survivante de violence sexuelle se retrouverait stigmatisée, souligne que le goulot d'étranglement sur « la persistance de la culture du silence concernant les violences sexuelles faites aux filles et au garçons et stigmatisation des survivant·es » n'est pas encore résolue.

Pour l'instant surtout des services sociaux offerts par des ONG sont disponibles (40%), et des services sociaux du gouvernement (32%)⁶. Très peu mentionne des services légaux, soulignant la véracité du goulot d'étranglement sur la « quasi-inexistence d'un dispositif d'accompagnement juridique et judiciaire des enfants victimes notamment ceux victimes de violence sexuelle [...] »

Selon vous, est-ce qu'un enfant de votre communauté victime de violence sexuelle serait stigmatisé s'il/elle le dénonce ?



Les enfants victimes de violences sexuelles ont accès à quels services de prise en charge (par exemple, des accompagnements psycho-sociaux, centre d'accueil et d'écoute, service réintégration sociale etc.) ?



⁵ En effet, 44% des personnes sondées qui affirment que aucun service pour les enfants victime de violence sexuel existe partagent l'avis qu'un enfant serait stigmatisé si il/elle le dénonce. Elles ne sont que 18% pour ceux qui affirment que des services sont disponibles.

⁶ Dans les entretiens individuels avec des acteur·rices humanitaires et de développement, plusieurs actions qui touchent sur la protection de l'enfance ont été présentés. À Bangui, des formations de RECOPE ont été faites, informant sur le droit et la protection des enfants, ainsi que sur le système de référencement. Une attention particulière est portée aux enfants séparés, qui sont placés en famille d'accueil en attendant de retrouver leurs parents dispersés par la guerre ou la crise. Des initiatives telles que la fourniture de vivres pendant les crises et la préparation de kits de récréation pour les élèves sont également entreprises pour soutenir les familles dans la communauté. D'autres activités se concentrent sur la réintégration socio-économique des enfants qui avaient adhéré à des groupes armés, facilitant leurs retours à des écoles, par exemple.



Les espaces jeunesse, aussi appelé Espaces Amis des Enfants (EAE), sont souvent mentionnés comme des bons exemples d'activités pour protéger les enfants. Néanmoins, deux personnes sur trois affirment que les enfants n'ont pas accès à ces espaces. Ceci peut être un indice que le goulot d'étranglement du « faible engagement des communautés et organisations locales de jeunes dans la gestion et la reprise en main des EAE (Espace Ami des Enfants) » reste à affronter.

Est-ce que les enfants et les jeunes de votre communauté ont accès à des lieux qui leur sont dédiés (par exemple : espace jeunesse) ?



2.3 Santé et nutrition

Goulots d'étranglement du Programme Rationale 2023-2027 d'UNICEF :

- « Faible disponibilité des services de prise en charge communautaire des maladies tueuses de l'enfant. »
- « Insuffisance d'information des populations sur l'offre des services de santé et nutrition. »
- « Forte contribution des ménages aux dépenses de santé (41,06 %) (CNS 2020). »
- « Faible mise en œuvre des stratégies de vaccination »

Le manque de personnel qualifié impacte la qualité des soins de santé

Concernant le premier goulot affiché ci-dessus, la *faible disponibilité des services de prise en charge communautaire des maladies tueuses de l'enfant*, il faut noter qu'une personne sur quatre (27%) qui a participé à l'enquête quantitative, ne pense pas que les formations sanitaires (FOSA) permettent d'assurer une bonne santé des enfants de moins de cinq ans. Ils-elles sont quand même la majorité (54%) à affirmer que les FOSA le permettent.

Pensez-vous que les FOSA (poste, centre de santé...) de votre communauté permettent d'assurer que les enfants de moins de 5 ans soient en bonne santé ?



1 Pas du tout 2 Pas vraiment 3 Entre les deux 4 Plutôt oui 5 Tout à fait

Certains des défis dont nous ont parlé les personnes interrogées dans plusieurs villes étaient l'absence d'eau potable et les coupures d'électricité, qui entravent les efforts de soins de santé. Les installations médicales sont souvent **mal entretenues**, créant des conditions insalubres et dangereuses pour les patient-e-s et le personnel.

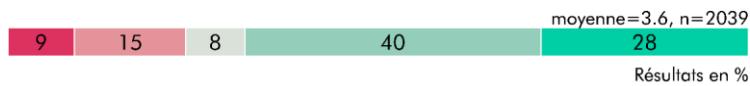
Le **manque de personnel qualifié** est aigu, avec des infirmier-ère-s en grève en raison des bas salaires, ce qui entraîne le détournement de médicaments pour compenser le manque de salaire. Les comités de gestion des établissements de santé (COGES) sont critiqués durant notre étude qualitative pour leur manque de leadership et de transparence, refusant parfois, sans fournir d'explications, le soutien des organisations humanitaires et/ou de développement qui pourraient améliorer la qualité des services de santé.

« Il faut noter que certaines ONG voulaient reprendre la gestion de l'hôpital, le Comité de Gestion a refusé. C'est l'exemple de l'ONG dénommée ALIMA qui était obligée de repartir et d'aller s'installer à Bamingui. Je pense que si les gens refusent de laisser la gestion à d'autres organisations capables de nous aider, il va falloir qu'ils assument bien les services au niveau de l'hôpital. [...]. Mais pourquoi le Comité de Gestion refuse de laisser la prise en charge de l'hôpital par des organisations capables d'aider la population à l'exemple de l'ONG ALIMA ? » *Homme, informateur clé communautaire, Ndélé*

À Ndélé, une femme d'une communauté demande l'intégration des ressortissants de la Faculté des Sciences de la Santé (FACSS) ou de l'université pour résoudre le problème de frais : « Si le gouvernement intégrait les ressortissants de la FACSS ou de l'université, le problème des frais serait résolu parce que le personnel serait pris en charge par l'État. ».

Sur une note plus positive, la majorité se sent suffisamment informé sur l'accès des services de santé et de nutrition (68%), contrairement à l'affirmation du goulot d'étranglement concernant *l'insuffisance d'information des populations sur l'offre des services de santé et nutrition*. En effet, uniquement 12% des personnes sondées évoque le manque d'information en tant que frein d'accès à ces services.

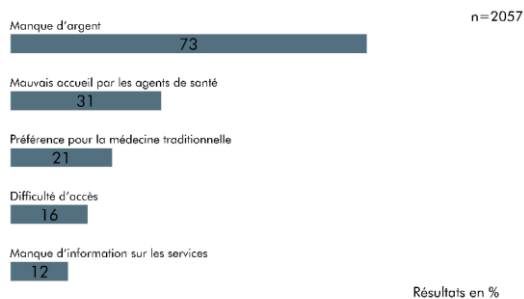
Vous sentez-vous suffisamment informé-e de la manière dont vous pouvez accéder à des services de santé ou de nutrition ?



Le manque d'argent est le principal frein d'accès aux services de santé/nutrition

Soixante-treize pourcents explique qu'il s'agit **d'un manque d'argent qui empêche l'accès aux services**, ce qui soutient la validité du goulot d'étranglement sur la *forte contribution des ménages aux dépenses de santé*. Une personne sur trois (31%) mentionne le mauvais accueil par les agents de santé, et une personne sur cinq (21%) exprime une préférence pour la médecine traditionnelle (21%).

Quels sont les principaux freins d'accès aux services de santé et de nutrition dans votre communauté ?

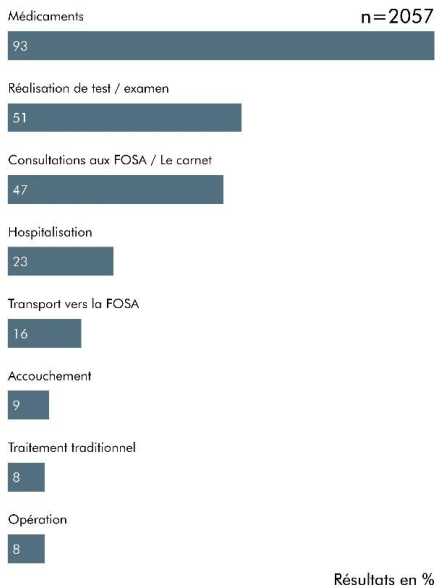


La préférence pour la médecine traditionnelle ne semble pas être aussi largement répandue que c'était supposé. À la question sur les principales dépenses pour la santé de soi-même et sa famille, uniquement 8% des plus de 2 000 répondant·es font référence à la médecine traditionnelle. La grande majorité des dépenses est faite pour des médicaments⁷ (93%), suivi par la réalisation de tests et/ou examens (51%) et la consultation au FOSA (47%).⁸

⁷ Il ne peut pas être catégoriquement exclu que quelques répondants ont pensé à des médicaments pour la médecine traditionnelle lorsqu'ils/elles ont donné cette réponse.

⁸ Il faut noter qu'il existe peut-être une possibilité de biais de courtoisie, où certaines personnes pourraient s'abstenir de mentionner l'utilisation de la médecine traditionnelle par crainte.

Quelles sont vos principales dépenses pour votre santé et celle de votre famille ?



Lorsqu'il s'agit des médicaments, la principale dépense de santé pour les ménages, les entretiens qualitatifs fournissent des informations supplémentaires qui contextualisent les résultats quantitatifs et apportent une nuance concernant les dépenses liées à la médecine traditionnelle. Plusieurs membres de la communauté (hommes et femmes) expliquent le **recours à la médecine traditionnelle**, plantes, herbes, et racines, lorsque l'argent n'est pas disponible pour les coûts de prise en charge à l'hôpital. Les habitant·e·s sont contraint·e·s de chercher des soins moins chers comme les médicaments disponibles sur les marchés ou encore les tradipraticien/cellule de prière, ce qui peut entraîner des complications de santé graves. Certains participant·e·s mentionnent que, pour des raisons médicales, les professionnels de santé n'acceptent pas de traiter les patient·e·s avec des médicaments achetés sur le marché mais la population ne peut pas payer les médicaments fournis par les FOSA.

« Par exemple ma femme était grosse de trois mois, elle est venue faire ses bilans prénataux, les sage-femmes lui ont demandé FCFA 2 000. Comme elle n'avait pas les FCFA 2 000, elle était renvoyée de l'hôpital. J'étais obligé de l'amener au niveau des vendeurs à la sauvette qui consultent et administrent des soins. Le vendeur à la sauvette lui a fait une injection au point que j'allais perdre ma femme. » *Homme, membre de la communauté, Ndélé*

« Parfois s'il consomme beaucoup de médicaments traditionnels, cela affecte ses reins. Tout ceci, c'est des tâtonnements car la personne n'a pas d'argent pour se rendre à l'hôpital. L'automédication est très mauvaise pour la santé. » *Homme, membre de la communauté, Ndélé*

Les femmes, membres de la communauté, à Ndélé ont soulevé les services coûteux de l'hôpital lors d'un groupe de discussion : alors que la prise en charge pour certains groupes est censée être gratuite (pour les femmes enceintes, les enfants de moins de cinq ans, les personnes ayant un handicap), en réalité, ces services restent coûteux en raison des prix élevés des médicaments associés à ces traitements. Avant la prise en charge, le personnel explique souvent que le médicament n'est pas disponible et que ça sera au patient ou à la patiente de l'acheter. Ceci a aussi été mentionné par des groupes de discussion avec des hommes membres de la communauté.

« Bien que l'on dise que la prise en charge porte sur les enfants de 5 ans, mais tantôt il n'y a pas de médicaments pour les soigner. Il faut en acheter. Et nous hésitons à emmener les enfants à l'hôpital par manque d'argent pour payer les ordonnances. » *Femme, informatrice clé communautaire, Ndélé*

« Il a été bien dit que ce sont les enfants de 0 à 5 ans, les personnes handicapées et les démunis qui sont prise en charge gratuitement. J'ai témoigné d'une mère d'enfant qui rentrait à la maison en pleurant à cause du fait qu'on lui a demandé de payer l'ordonnance pour son enfant. Cette femme habite dans un village périphérique. Elle repartait en pleurant parce qu'elle n'avait d'argent pour payer les médicaments. Nous avons dénoncé cela à la radio locale en vain. En réponse on nous fait comprendre qu'il n'y a véritablement pas de médicaments. » *Femme, informatrice clé communautaire, Ndélé*

Dans une discussion de groupe, un membre de l'Agence Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ANEA) s'exprime contre la gratuité des frais d'hospitalisation et des médicaments, en disant que ces coûts permettent de prendre en charge le personnel soignant, et qu'il faut créer un système durable, qui peut exister sans l'appui des ONG.

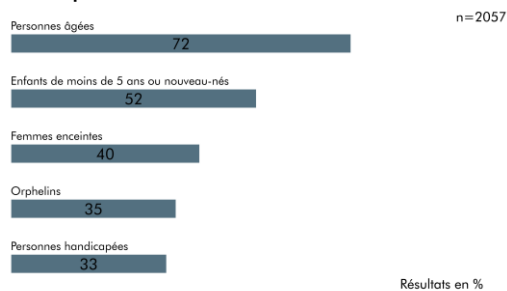
« L'appui de base a été donné par le projet, mais la participation et l'implication communautaire sont demandées non seulement pour mettre en œuvre le projet, mais aussi pour assurer la pérennisation des acquis. Donc les frais d'hospitalisation des patients ne peuvent pas être supprimés parce qu'ils renforcent la caisse du dispensaire pour permettre de prendre en charge le personnel soignant. Les médicaments non plus ne peuvent être distribués gratuitement parce que le COGES doit se baser sur l'appui de base pour continuer d'approvisionner la pharmacie. Et donc les médicaments sont vendus à un prix raisonnable. En phase de développement, nous devons apprendre à nous prendre seuls en charge. » *Homme, membre d'une communauté hôte, Ndélé*

Dans des situations où le financement de la fonction publique semble limité, le bénévolat de la part des membres de la communauté, semble primordial. À Ndélé, un personnel de santé explique que les membres de la communauté peuvent se porter volontaires pour aider au centre de santé, par exemple pour le nettoyage du centre, ou encore la fourniture de pierres pour la construction des bâtiments du centre de santé.

Plusieurs groupes de personnes sont perçus comme étant exclus

Concernant l'accessibilité des services de santé, les personnes sondées dans la phase quantitative perçoivent les personnes âgées, les enfants de moins de 5 ans, et les femmes enceintes comme étant oubliés par ces services.

Quels sont les groupes de personnes qui ont le plus besoin d'un service ou une assistance de santé, mais n'en bénéficient pas ?





Des exemples de bonnes pratiques d'engagement communautaire

Dans les discussions de groupe entre les membres de la communauté et les acteur·rices humanitaires et de développement à Ndélé, **la mise en place et le bon fonctionnement des COGES** est souvent mentionné comme une bonne pratique. Un exemple donné est le rôle du comité de gestion COGES dans la création d'un comité en charge de gérer une pharmacie communautaire au sein d'une FOOSA. Les acteur·rices humanitaires et de développement ont donné un appui de base, mais sinon, c'était la communauté qui a pris le lead sur les étapes clés, comme la mise en œuvre du projet ainsi que la pérennisation des acquis.

Un membre du comité explique que grâce au bon fonctionnement du COGES, la population voit le centre comme un bien de la communauté et non comme un cadeau de la part des acteur·rices humanitaires ou de développement, et veille donc à sa sécurité et au respect du travail du personnel soignant.

« Ce comité convoque une **assemblée générale sous la houlette du médecin chef du district et des autorités locales** telles que le sultan maire, le préfet et d'autres leaders d'opinion, etc. Ce sont ces leaders constitués des présidents d'associations diverses **qui choisissent les membres du COGES**. Les **huit membres sont formés** par la suite et parmi eux il y a **trois membres** qui **exercent dans le centre**. Nous sommes constitués de vice-président, rapporteur général et Trésorier Général. **Les cinq membres issus de la communauté** occupent les fonctions de Président, Trésorier général adjoint et les deux commissaires aux comptes et Conseiller issue de la confession religieuse. Nous votons le budget prévisionnel du centre et apprécions la gestion des recettes de la pharmacie. Les membres issus de la communauté constituent **un pont entre la population et le centre**. C'est eux qui sont mieux placé pour **sensibiliser la population**. Nous asseyons avec eux pour les inventaires de toutes les activités du centre. » *Homme, informateur clé communautaire, Ndélé*

En plus du COGES, **le recrutement local** semble crucial pour maintenir dans le temps les interventions dans le secteur de la santé après la fin des projets humanitaires ou de développement. Il est également important que pour les travaux de maçonnerie dans la construction de FOOSA, la communauté y participe activement.

2.4 Eau, hygiène et assainissement (WASH)

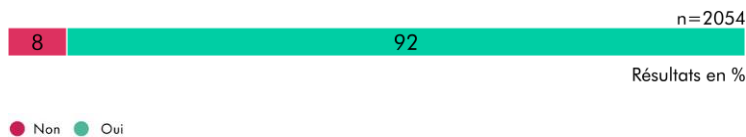
Goulots d'étranglement du Programme Rationale 2023 - 2027 d'UNICEF :

- « Méconnaissance des dangers liés aux mauvaises pratiques d'hygiène et à la défécation à l'air libre. »
- « Faible efficacité des structures de gestion communautaire, des opérateurs privés et des systèmes de maintenance mis en place (manque des artisans réparateurs, manque des pièces). »
- « Faible appropriation et implication des communautés dans la gestion des infrastructures WASH. »
- « Iniquité des prix et faible capacité à payer du service de l'eau en milieu rural, péri-urbain et urbain. »
- « Faiblesse de l'appui et du suivi par les services techniques déconcentrés et communales pour assurer la durabilité de la gestion du service de l'eau et des investissements. »

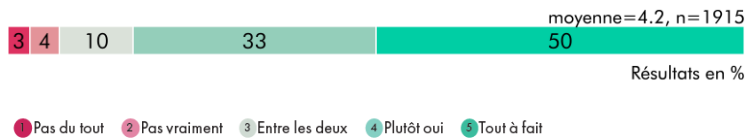
La prise de conscience y est, ce sont les structures physiques qui sont déficientes

La grande majorité des répondant·e·s disent avoir été sensibilisé·e·s sur le lavage de mains (92%), et que ces informations ont été utiles et praticables (83%). Ce constat est contraire au goulot d'étranglement qui suppose une *méconnaissance des dangers liés aux mauvaises pratiques d'hygiène et à la défécation à l'air libre*.

Avez-vous reçu des informations / avez-vous été sensibilisé·e sur le lavage des mains ?

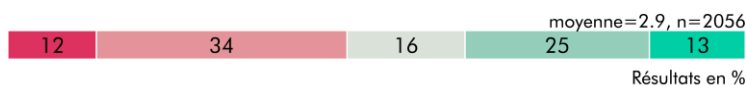


Ces informations vous ont-elles été fournies de manière utile et praticable ?

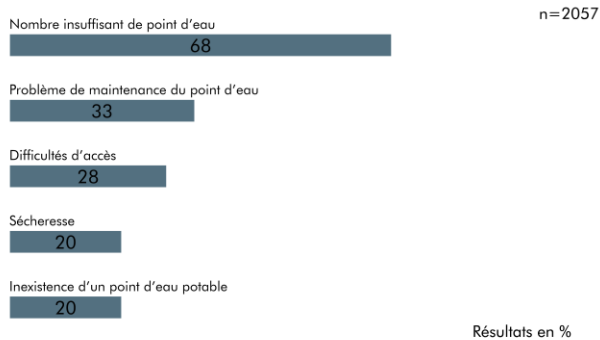


La perception est moins positive sur la satisfaction des besoins en eau : 46% ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins quotidiens en eau potable. Les deux grands défis qui ont été cités comme étant à la source de ce problème sont le nombre insuffisant de points d'eau (68%) et le problème de maintenance des points d'eau (33%).

Vous sentez-vous en mesure de satisfaire vos besoins quotidiens en eau potable grâce aux installations actuelles ?



Dans les derniers six mois, quels sont les principaux freins pour accéder à de l'eau potable dans votre communauté ?



« À Bambari, il y a beaucoup de nouveaux quartiers et ceux-ci n'ont pas de source d'eau potable. »
Homme, communauté hôte, Bambari

En effet, l'étude qualitative semble confirmer les résultats de l'enquête quantitative, en se concentrant notamment sur le problème de maintenance : Il semble avoir un manque de compétence technique sur la réparation des points d'eau, ce qui crée **des coûts élevés**, vu qu'il faut faire venir du personnel de l'ANEA de l'extérieur, payer pour leur travail et aussi couvrir leurs frais de transport. Aussi, le bénévolat dans la maintenance ne semble pas faciliter les choses : des participants à nos discussions de groupe à **Ndélé** affirment que le **manque de rémunération** pour les personnes qui rendent service à la communauté, crée un découragement.

« Cela instaure un climat de découragement pour quelqu'un qui prend son temps seulement à entretenir ou à balayer l'espace du point d'eau et qui en contrepartie n'a rien comme rémunération. (...). La communauté accorde plus l'importance à la collecte parce que si le forage tombe en panne, il faut le réparer. Ce qui fait la population a plus l'œil sur la collecte et la gestion de fonds contrairement aux services de nettoyage ou d'entretien mis en place. » *Homme, informateur clé communautaire, Ndélé*

À **Ndélé**, les comités des points d'eau expliquent avoir peur de demander le montant de la contribution à la population, qui réagit agressivement. Cela peut bien sûr empêcher la réparation de points d'eau, si ces derniers tombent en panne et que le comité n'a pas les moyens pour couvrir les coûts. Une informatrice clé qui travaille dans un hôpital, souligne l'importance de l'accès gratuit à l'eau pour éviter la propagation des maladies, malgré les défis que cela pose en termes de gestion. Pour garantir la bonne gestion des points de l'eau, des ONG prévoient des magasins de pièces de rechange, assurant ainsi la continuité des services.

« Le comité travaille. Les membres assurent la permanence pour ouvrir le point d'eau. Sauf les FCFA 250 de frais demandés qui sont difficiles. La population ne contribue pas et préfère s'approvisionner en eau de source. Elle (communauté) agresse très souvent verbalement le comité qui a peur de demander les contributions mensuelles de FCFA 250. » *Femme, informatrice clé communautaire, Ndélé*

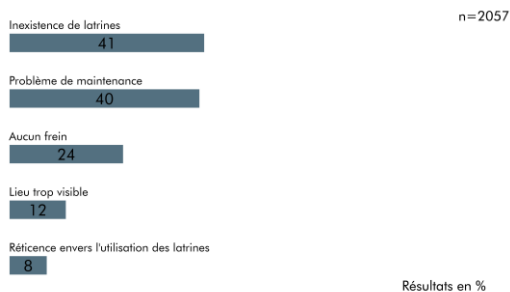
« Les deux forages sont défectueux à cause de la fragilité des équipements. Malgré cela, les membres du comité continuent d'assurer la salubrité du forage. Des appels ont été lancés avec insistance par le comité pour la contribution de la population qui ne répond que par des agressions verbales à l'endroit du comité. » *Femme, informatrice clé communautaire, Ndélé*

Le problème de la maintenance est donc en concordance avec de nombreux goulots d'étranglements mentionné ci-dessus, qui touchent sur la « faible efficacité », la « faiblesse de l'appui et du suivi », est la faible appropriation et implication des communautés ».

L'inexistence et maintenance de latrines sont les principaux freins pour leur utilisation

Concernant les latrines, les personnes affirment même que la raison principale pour le manque d'utilisation est simplement le fait que trop souvent, ces derniers n'existent même pas (41%). Seule 8% des répondant·e·s expriment une réticence envers l'utilisation des latrines comme un frein : dans l'étude quantitative, rares sont ceux qui refusent d'utiliser les latrines lorsque ces derniers sont disponibles et opérationnels. **La sensibilisation devrait mettre davantage l'accent sur la bonne utilisation et la maintenance plutôt que sur l'importance de l'utilisation.**

Selon vous, quels sont les freins dans votre communauté pour l'utilisation des latrines ?



« Nous qui sommes déplacés, nous habitons un quartier néo formé où il n'y a pas de latrine. Certaines personnes se soulagent dans la brousse. Ce qui entraîne la contamination des eaux et causer des problèmes de santé. C'est un problème sérieux dans notre secteur. » *Homme, membre de la communauté, Bambari*

Le manque de latrines a comme résultat qu'un grand nombre de personnes partagent la même latrine, ce qui rend difficile de garder un niveau d'hygiène acceptable – surtout en prenant en compte le manque de personnel payé pour la prise en charge de la gestion. Ce même problème est observé concernant les points d'eau, confirmant les résultats quantitatifs.

« Cela est du tout simplement à un problème de terre et non d'espace. Il y a suffisamment d'espace pour la construction des latrines mais la qualité des terres sont argileuses. Les espaces se trouvent dans des zones marécageuses au point qu'il est difficile de construire des latrines. Cela décourage la communauté à s'investir. Donc pour avoir une latrine solide et durable, il faut avoir de moyens financiers. Il faut creuser le trou en profondeur, acheté de briques cuites ou en agglo et des sacs de ciments pour faire le travail. De cette manière, la latrine construite sera durable et durera aussi longtemps que possible. Si vous voyez certains ménages fréquentés la latrine des autres, c'est par ce que le propriétaire a pris son temps pour le faire en investissant sérieusement ». *Homme, informateur clé communautaire, Ndélé*

En plus de la quantité, **la qualité des latrines** a également été mentionnée comme étant problématique par nos interviewé·e·s, incitant la défécation à air libre. Plusieurs facteurs expliquent la qualité inquiétante :

1. Dans certains cas, le travail de qualité de la construction des latrines est rendu difficile par des **raisons naturelles** : dans des zones sableuses, l'infrastructure ne tient pas, et les fosses septiques s'écroule rapidement, surtout lors de la saison de la pluie.

« C'est un problème d'envergure dans la zone à cause de la structure du sol. Il faut creuser des latrines chaque année. Ce qui fait que la majorité de la population défèque en brousse. » *Femme, informatrice clé communautaire, Ndélé*

« C'est un fait réel. Le sol est de structure sableuse. Aucune latrine ne peut tenir au-delà d'un an. Nous lançons un appel aux acteurs humanitaires de nous aider à renforcer les parois des fosses septiques avec du ciment pour que ça soit durable. Nous ne vivons et cohabitons qu'avec la maladie. » *Femme, membre de la communauté, Ndélé*

2. Dans les cas où la structure de sol ne pose pas de problème, c'est **la maintenance des latrines** qui amène les gens à les éviter et donc à recourir à la défécation à l'air libre. Conformément aux réponses dans l'enquête quantitative, nombreux sont les répondant·es qui expliquent que la maintenance des latrines est souvent négligée, ce qui crée des conditions insupportables et peut entraîner des risques pour la santé publique. Même dans des écoles, des latrines sont parfois en panne ou dans des conditions intenable, que les enfants les évitent. À Ndélé, il est rapporté qu'uniquement un seul établissement scolaire détient un point d'eau.

« Il faut relever que le comité de ne fait pas son travail. Les latrines ne sont pas nettoyées et les bâches utilisées comme clôture se déchirent vite si bien que les déplacés sont obligés d'aller en brousse déféquer. Et les enfants qui n'ont pas de pot, défèquent autour des huttes ou des cases. Avec la pluie, les déjections sont entraînées dans le site. » *Homme, membre de la communauté, Bambari*

« Chacun possède des latrines quel que soit sa forme en terre battue ou en dalle. Cependant ne perdons pas de vue que certains ménages font de la défécation à l'aire libre. Cela est dû à l'extrême pauvreté qui caractérise la RCA. La plupart des latrines ne sont pas bien entretenues ce qui favorise des épidémies. » *Homme, membre de la communauté, Bangui*

3. Une autre raison qui peut freiner l'utilisation des latrines ainsi que celle des points d'eau est l'accès. Des fois, ces dernières sont placées dans des **endroits lointains**, ou peu accessible, ou encore la clé est dans les mains d'une seule personne, et pas tout le monde sait de qui il s'agit.

« Là où j'habite existent deux bornes fontaines et un forage qui a été construit et qui n'est pas fonctionnel. Il faut aller dans le quartier Kaya et M'Poko-Bac pour trouver un forage ou à Maya-Maya. » *Homme, membre de la communauté, Bangui*

« La clé des latrines se trouvent le plus souvent au niveau des commerçants du marché qui font partie du comité de gestion. L'on ne peut retirer cette clé pour aller se soulager lorsque la personne connaît bien la personne qui détient la clé. Dans le cas contraire, il sera obligé d'aller se soulager ailleurs ou à côté des latrines construites. » *Homme, informateur clé communautaire, Ndélé*

Des exemples de bonne pratique d'engagement communautaire

À Ndélé, lors d'un groupe de discussion, un acteur humanitaire ou de développement souligne le succès d'une consultation pour la construction de forages, mettant en avant l'importance de s'aligner sur les priorités locales. À Bambari, un participant souligne l'approche prometteuse de l'ANEA, qui implique d'abord la mise en place d'un COGES, et ensuite assure que la population décide ensemble du prix à verser. Les membres du COGES sont des personnes issues de la communauté avec chacun·e un rôle défini : le/la président·e, le/a trésorier·e, le/la maintenancier·e.

Dans la gestion financière des points d'eau, différentes approches existent. À Bambari, un homme, membre de la communauté, souligne que la gestion est variable d'un secteur à un autre, et présente 3 approches principales : Il y en a qui assure un accès gratuit, d'autres exigent un montant fixe par bidon rempli, encore d'autres demande un versement d'un forfait mensuel. **L'importance n'est pas l'option choisit, mais le processus, mettant en avant l'implication de la population dans la prise de décision et le suivi régulier de la gestion par la communauté.** Cependant, des défis persistent, par exemple lorsque des gestionnaires des forages privilégient ceux qui paient plus, affectant ainsi l'équité d'accès.



GROUND TRUTH
SOLUTIONS

« C'est le principe du bidon rapide. Ceux qui ont de l'argent paient FCFA 100 au lieu de FCFA 25 francs et se font servir en premier. » *Homme, membre de la communauté, Bambari*

Un point clé qui assure la pérennisation d'un projet, est la **formation de points focaux pour le projet**.

Une ONG, à **Bambari**, a mis **l'accent sur la formation des membres du comité de gestion des points d'eau** pour assurer une gestion efficace et durable. Un membre du comité de gestion explique l'importance de cette formation, soulignant que World Vision a pris **quatre jours pour cette étape cruciale** et a fourni des kits nécessaires. Il mentionne également **les réunions régulières du comité**, et le système facile et fiable concernant l'utilisation de l'argent gérer par le point d'eau.

« Nous organisons de réunion entre nous mensuellement. Nous avons choisi quelqu'un pour la gestion en termes de collecte de l'argent pour le versement journalier fixé à FCFA 1 500. Il y a six jours de versement pour le comité et le septième jour revient au gérant de la pompe pour lui permettre de faire face à certains de ses besoins fondamentaux de première nécessité. Mensuellement, nous tenons une réunion pour contrôler les recettes du mois en termes d'entrée de fonds. Trimestriellement, nous faisons de feedback à la communauté pour montrer les recettes couvertes. » *Homme, informateur clé communautaire, Bambari*

À **Ndélé**, une femme, membre de la communauté, confirme que la **formation et le déploiement des relais communautaires** par le projet SENI ont "porté des fruits" pour aborder les problèmes de défécation.

Dans ce même groupe de discussion, une participante soulève l'importance de la **formation à la maintenance** des points d'eau pour la pérennisation.

« Il faudra songer à retenir une personne que l'on forme à la maintenance de l'ouvrage et sa réparation en cas de panne. Par ce que le personnel du projet est appelé à se retirer un jour. » *Femme, informatrice clé communautaire, Ndélé*

2.5 Éducation

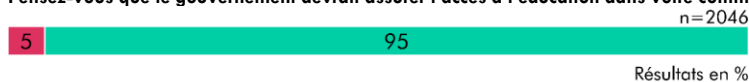
Goulots d'étranglement du Programme Rationale 2023-2027 d'UNICEF :

- « Manque d'engagement, de sensibilisation et de compréhension de l'importance de l'éducation au niveau de la communauté et des autorités locales : l'éducation, n'est pas considérée comme une priorité ou un besoin. »
- « Manque de modèles et d'opportunités après l'éducation au niveau de la communauté qui encourageraient les enfants et les familles à voir la valeur de l'éducation si elle est poursuivie. »
- « Des classes surchargées (faible niveau d'infrastructure, déplacement constant des populations, manque d'enseignants) augmentent l'abandon scolaire et réduisent l'apprentissage. »
- « Le coût de l'éducation : la communauté supporte l'essentiel des coûts, car l'investissement du gouvernement dans l'éducation est presque inexistant. »
- « Manque d'enseignants déployés par le ministère : c'est le plus grand défi du système éducatif. En l'absence d'enseignants formés dans les écoles, l'apprentissage souffre, la rétention diminue, les abandons augmentent et l'alphabétisation se détériore. »
- « Persistance des normes socio culturelles discriminatoires générant une faible priorité des filles pour l'accès à l'enseignement, comme enseignante. »
- « Manque de femmes enseignantes (à cause des normes sociales et du manque de femmes alphabétisées). »
- « Mauvaise qualité et inadéquation du matériel éducatif disponible : il s'agit à la fois du matériel d'enseignement et d'apprentissage, mais aussi de la qualité des programmes scolaires/curriculum et modules de formations disponibles pour l'enseignement et l'apprentissage. »

L'éducation est considérée comme importante pour tous, mais sa qualité n'est pas suffisante

Presque la totalité des participant·e·s à notre enquête quantitative soutient l'affirmation que l'école permet d'avoir plus d'opportunités (99%). Une majorité similaire partage l'opinion que c'est la responsabilité du gouvernement d'assurer l'accès à l'éducation (95%). Ceci remet en question les deux goulots d'étranglements concernant le *manque d'engagement et de compréhension sur l'importance de l'éducation*, ainsi que le *manque de modèles et d'opportunités [...]* qui encourageraient à voir la valeur de l'éducation.

Pensez-vous que le gouvernement devrait assurer l'accès à l'éducation dans votre communauté ?



92% des répondant·e·s attachent une importance à la participation aux décisions qui concernent l'école. La perception extrêmement positive est affaiblie quand il en va de la participation réelle de la communauté à la gestion des écoles ; une personne sur deux (53%) a déjà participé à ces prises de décisions.

Avez-vous déjà participé·e·s aux prises de décision concernant la gestion des écoles de votre communauté ? (par exemple : la gestion des biens scolaires, sécurisation des salles et du matériel scolaire, gestion des horaires et paiements parents-enseignants...)



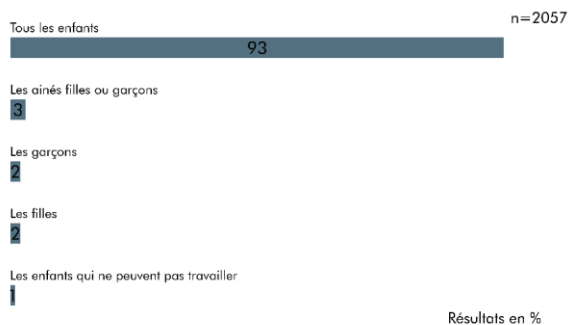
Les communautés qui ont participé à notre étude qualitative investissent beaucoup dans la promotion de l'éducation. À Bambari, cela est acquis en **mettant en place des associations de parents d'élèves et des comités locaux** dans différents quartiers. Ces initiatives jouent un rôle déterminant dans la sensibilisation à la scolarisation des enfants. L'éducation inclusive est aussi promue à travers des programmes ciblés,

comme en témoigne l'engagement de l'Organisation des Personnes Handicapées dans la sensibilisation des quartiers.

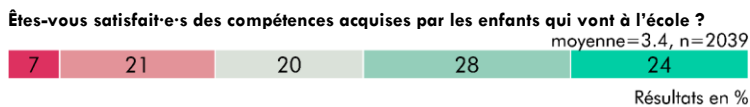
« Il y a l'association des parents d'élèves qui a été mise en place et ayant pour rôle de veiller sur l'éducation des enfants. C'est la première action faite par la communauté. Deuxièmement, des comités mis en place dans les quartiers dont le rôle est de sensibiliser la communauté sur la scolarisation des enfants. Par exemple il y a l'Organisation des Personnes Handicapées qui sensibilise sur l'éducation inclusive dans les quartiers. » *Homme avec handicap, membre de la communauté hôte, Bambari*

Alors que l'hypothèse assumait que les garçons seront priorités pour l'accès à l'école comparés aux filles, à cause de la persistance des normes socio-culturelles discriminatoires, il se trouve que 93% des répondant-e-s affirment que tous les enfants doivent être priorités.

En général dans votre communauté, qui devrait être priorisé pour aller à l'école ?



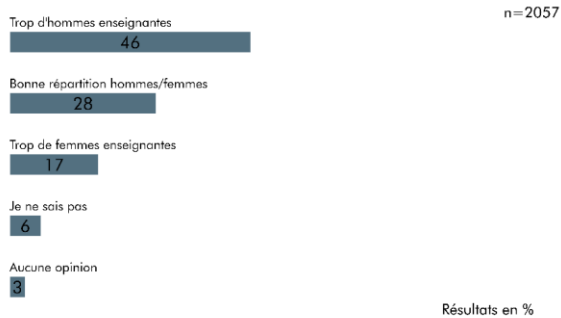
Concernant la qualité de l'enseignement, 52% sont satisfait-e-s des compétences acquises à l'école, 28% ne le sont pas.



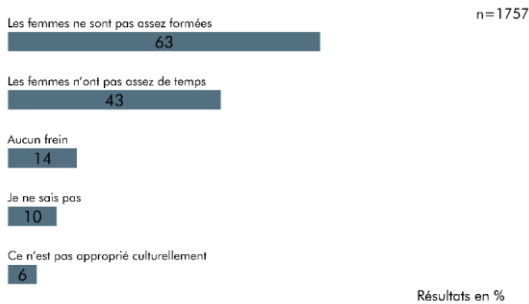
Des raisons complexes pour le manque d'accès des femmes à l'enseignement

46% des répondant-e-s remarquent qu'il y a trop d'hommes enseignants. Dans l'étude quantitative, les deux réponses les plus données à la question concernant les freins pour l'accès de femmes dans le corps enseignant sont le *manque de formation* (63%) ainsi que le *manque de temps* (43%).

Actuellement, que pensez-vous de la répartition entre hommes et femmes enseignants ?



Quels sont les freins pour l'augmentation de la proportion de femmes enseignantes ?



Les discussions de groupe offrent des perspectives plus nuancées pour expliquer le manque de femmes enseignantes, en donnant plus d'informations et de détails qui soutiennent et contextualisent ces deux réponses les plus données.

1. Un défi clé, qui ressort encore et encore, concerne **le mariage précoce** en RCA, exacerbés par la pauvreté. Comme l'exprime un informateur clé communautaire à Ndélé, certains parents privilégient le mariage rapide de leurs filles pour des gains économiques, reléguant ainsi leur éducation au second plan. Des longues études sont uniquement possibles si les parents ont les moyens financiers. Lorsque la famille vit dans la pauvreté, un mariage précoce peut alléger les charges financières, mais pousse en même temps la fille/femme à abandonner toute ambition de poursuivre une formation, avec peu de temps à disposition pour faire autre chose que d'assumer des responsabilités telles que les tâches ménagères et l'éducation des enfants. Ces obstacles entravent l'augmentation du nombre d'enseignantes femmes dans les communautés en RCA. De plus, les femmes diplômées peuvent être soumises à la pression de leurs conjoints, qui craignent une perte de pouvoir ou de respect si elles poursuivent leur carrière.
2. Aussi, **les grossesses non désirées** continuent d'être un obstacle majeur à l'éducation des filles en RCA, « un facteur de la déscolarisation des filles » comme le souligne un homme, membre de la communauté, à Bangui. Cette réalité oblige souvent les jeunes filles enceintes à abandonner l'école ou à être exclues, compromettant ainsi leurs chances d'atteindre leur plein potentiel éducatif. La menstruation est également mentionnée comme une réalité pouvant pousser les filles à éviter de fréquenter l'école, faute de conseils sur la manière de vivre cette période sans avoir à abandonner leurs études.

Ces observations faites durant les discussions de groupe soulignent la prévalence du goulot d'étranglement sur la *persistance des normes socio-culturelles discriminatoires générant une faible priorité des filles pour l'accès à l'enseignement, comme enseignante.*

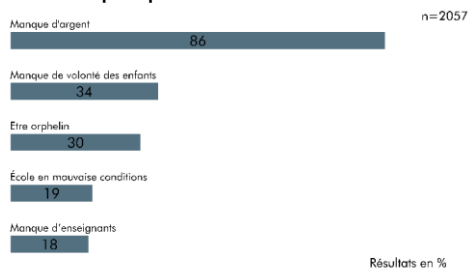
Les participant·e·s aux groupes de discussion ont partagé des **exemples d'initiatives qui encouragent la participation des filles à l'éducation**. Les ONG et les membres de la communauté soutenues par le gouvernement, interviennent activement pour briser les barrières de genre.

Un modèle d'activités est présenté à **Bambari** par lequel les femmes membre d'une plateforme soutiennent des jeunes filles, par exemple lors des moments de menstruation : « des conseils sont prodigués par ces femmes vertueuses pour pousser toujours les jeunes filles à aller à l'école ou de continuer à fréquenter durant cette période. Ce sont des femmes qui veulent à ce que les filles aillent de l'avant dans leurs études [...]. Elles sont de la communauté, maîtrisent très bien ce qui se passe. » comme le mentionne un acteur humanitaire ou de développement de Bambari.

Le manque d'argent comme frein principal d'accès à l'école

Concernant les freins d'accès à l'école pour les enfants en général, 86% pointent du doigt le manque d'argent, suivi par le manque de volonté des enfants (34%), ou encore le fait d'être orphelin (30%) qui complique la visite d'une école. Une personne sur cinq pense que ce sont les mauvaises conditions des écoles (19%), ou encore le manque d'enseignants (18%). Une corrélation existe entre la satisfaction des compétences acquises des enfants et la perception d'un manque d'enseignant·e·s.

Quels sont les principaux freins d'accès à l'école dans votre communauté ?



Dans l'étude qualitative, le manque d'enseignant·e·s et les mauvaises conditions des écoles sont discutés plus vivement que les résultats quantitatifs l'auraient supposé⁹.

Lors des discussions, un consensus émerge quant à l'impact négatif des **faibles rémunérations des enseignant·e·s** sur le système éducatif.

Les intervenant·e·s ont souligné que les salaires peu attractifs découragent les enseignant·e·s, les empêchant souvent de se consacrer pleinement à leur travail et de s'investir dans le développement professionnel. L'incapacité à attirer et à retenir des enseignant·e·s qualifié·e·s dans le secteur public a été identifiée comme une conséquence directe de cette situation :

« Les enseignants ne sont pas aussi bien payés. Si bien qu'ils sont découragés de donner le meilleur d'eux-mêmes, et cela se ressent dans la qualité de l'éducation. » Femme, informatrice clé communautaire, Ndélé

Cette situation déplorable pousse les enseignant·e·s ou maître-parents à s'engager dans des activités réprouvées par les parents. À **Bangui**, un père évoque une pratique d'un enseignant qui vend des beignets aux élèves et demande des paiements supplémentaires pour compenser ses propres besoins. Encore à Bangui, un autre père présente le cas de l'école de son enfant où le directeur conditionne l'accès des enfants à l'école à un versement d'une petite somme de la part des parents.

« Nous avons vécu ce genre de cas cette semaine. Les directeurs des écoles font savoir aux parents des élèves que dorénavant l'accès de leurs enfants dans les salles de classe est conditionné au versement d'une somme. J'ai moi-même été témoin. Ce que je trouve normal puisque les enseignants ont trop de difficulté.

⁹ Uniquement 19% et 18% ont mentionné les mauvaises conditions des écoles et le manque d'enseignant·e·s comme étant un frein pour l'accès scolaire des enfants.

Avec le manque d'enseignants, c'est préférable que les parents versent une modique somme de FCFA 500 ou FCFA 1 000 francs pour soutenir les enseignants. La situation est catastrophique pour les établissements publics. » *Homme, membre de la communauté, Bangui*

À Ndélé, des participantes des discussions de groupe de femmes reconnaissent les autorités locales, notamment les inspecteurs d'académie (IA), déploient des efforts considérables pour sensibiliser les enseignant·e·s et la population à l'importance cruciale de l'éducation, notamment en utilisant des radios locales. Leur intervention s'étend jusqu'à la dénonciation des pratiques inadéquates, assurant ainsi la présence et l'assiduité des enseignant·e·s dans les écoles, ce qui contribue directement à la qualité de l'enseignement.

« La bonne gestion des écoles dont [nous] parlons depuis un moment, est de la responsabilité des inspecteurs d'académie. Cette année, nous avons constaté une amélioration dans la gestion des écoles. L'IA est intervenu à plusieurs reprises à la radio locale pour sensibiliser les enseignants et la population, mais aussi dénoncer les mauvaises pratiques de certains enseignants qui ne veulent pas occuper leur poste dans les villages reculés. » *Femme, informatrice clé communautaire, Ndélé*

Un enjeu majeur mis en avant et lié à la faible rémunération, est le **manque criant d'enseignant·e·s dans de nombreuses écoles**, ce qui entraîne des classes surchargées et des interruptions fréquentes des cours. À Bangui, alors qu'il semble avoir un consensus que le nombre d'école ne pose pas un problème, la même chose ne peut pas être dit pour les enseignant·e·s. À plusieurs reprises, des personnes interviewées évoquent des classes qui comptent 100, 200, voir 300 élèves pour un·e enseignant·e. Les conditions ne permettent pas un apprentissage satisfaisant des enfants, et le problème est dit être réel à l'échelle nationale.

Vis-à-vis de cette situation, des membres de la communauté à Ndélé présentent le recours des *Maitres-Parents* comme une nécessité dans l'accompagnement des enfants dans leurs éducations. Néanmoins, alors que les « Maitres-Parents » semblent être félicités pour leurs engagements, ces derniers n'ont pas bénéficié de la même formation de qualité comme les vrai·e·s enseignant·e·s.

« Il est vrai qu'il y a beaucoup d'école dans la ville de Bambari. Je raisonne en termes d'infrastructures. Les infrastructures, existent, mais il y a un manque de matériels didactiques, base de l'enseignement. Il y a également le manque d'enseignants qualifiés. Ce sont les maîtres-parents moins qualifiés qui suppléent aux enseignants qualifiés. » *Homme, membre de la communauté, Bambari*

"Le niveau a régressé par ce que la majorité des enseignants n'a pas de niveau et sont aussi formés au rabais, ce qui nuit à la qualité de l'enseignement et à la réussite des élèves." *Homme, membre de la communauté, Bangui*

Les participant·e·s ont aussi mis en lumière des **problèmes liés au matériel et aux infrastructures**, en donnant des exemples concrets d'enfants qui suivent les cours assis sur le sol, causé par manque de tables-bancs, une absence complète de livres, et des vols fréquents ou encore le détournement de matériel scolaire.

« Il y a d'abord un problème de table-banc. Les élèves sont assis à même le sol. Parfois, les élèves sont obligés de prendre des commodités de la maison pour venir utiliser et s'asseoir là-dessus. » *Homme, informateur clé communautaire, Ndélé*

« L'effectif des enfants a dépassé la capacité d'accueil des bâtiments construits par le gouvernement. Ce qui fait aussi l'effectif pléthorique dans les salles. A notre époque, avoir 50 élèves dans une classe, c'est déjà trop. Comment l'enseignant peut connaître et bien suivre tous les élèves si dans une classe il peut y avoir plus de 200 élèves. » *Femme, informatrice clé communautaire, Bangui*

Le manque d'enseignant·e·s, les classes surchargées, et le nombre important d'enseignant·e·s et maitres-parents mal formés, compromet sérieusement la qualité de l'enseignement et l'apprentissage des élèves. En l'absence d'enseignant·e·s formé·e·s dans les écoles, l'apprentissage souffre, la rétention diminue, les abandons augmentent et l'alphabétisation se détériore.

Les répondant·e·s ont exprimé leur frustration face à cette réalité, soulignant que le manque d'enseignant·e·s qualifié·e·s affecte les résultats scolaires et aussi le bien-être des élèves. Une observation révélatrice faite durant l'étude qualitative est la suivante :

« [...] Dans une classe on peut compter 150 à 200 élèves. Or à notre époque il y a ce qu'on appelle ratio maître élèves : une classe pouvait comporter 45 élèves, ce qui donne la possibilité à l'enseignant de suivre les élèves pendant son enseignement. Mais avec ce pléthore, l'enseignant n'a même pas de l'espace pour circuler, il reste devant et proche de son tableau. Les élèves se trouvant au fond de la classe sont abandonnés à leur triste sort. Le nombre élevé des élèves par salle de classe fait que la température ambiante est toujours élevée et les enfants ne peuvent pas bien apprendre dans cette condition. Pour contourner le problème de sous-effectif des enseignants, les cours se déroulent à mi-temps. » *Homme, membre de la communauté, Bangui.*

Le deuxième point majeur relevé dans les discussions de groupe de la phase qualitative concerne **les frais liés à la scolarisation** des enfants, qui était déjà ressorti dans l'étude quantitative¹⁰. Les frais liés à l'enseignement en République centrafricaine suscitent des préoccupations majeures, selon les témoignages recueillis dans diverses villes telles que Bangui, Bambari et Ndélé.

Dans de nombreux cas, l'accès des élèves aux salles de classe est conditionné par le versement de petites sommes d'argent, ce qui pèse lourdement sur les familles déjà appauvries par les crises économiques et sociales. Les parents expriment leur frustration face à cette situation, soulignant qu'ils sont souvent incapables de payer ces frais supplémentaires, ce qui entraîne l'exclusion de leurs enfants de l'école.

Dans certaines écoles, les parents sont également sollicités pour contribuer à des associations de parents d'élèves (APE). Mais à Bangui, certains répondant·e·s remettent en question l'utilisation de ces fonds et la pertinence de telles contributions.

« Mais ce que je déplore, ce sont les frais inclus dans les redevances scolaires pour le soutien à APE. J'aimerais savoir à quoi sert cet argent ? L'APE n'a jamais contribué à la construction de bâtiment d'école ni fournit des boîtes craies aux écoles. C'est chaque enseignant qui se procure son registre d'appel et ses boîtes de craie. Je souhaiterais que les frais prévus dans les redevances scolaires pour l'APE soient supprimés puisque je ne vois pas la pertinence de leurs appuis pour les écoles. » *Femme, informatrice clé communautaire, Bangui*

La situation est particulièrement critique dans les zones de conflit récurrent comme Bambari et Ndélé, où les populations sont confrontées à la détresse. Les frais d'écolage exigés dans ces zones aggravent les difficultés des familles, certaines préférant envoyer leurs enfants travailler pour subvenir aux besoins financiers plutôt que de payer les frais scolaires.

« Nous savons que la ville de Bambari a traversé une crise très grave. Mêmes le versement des frais mensuels de FCFA 200 demandés constitue un énorme défi pour les parents. Certains parents préfèrent demander à leurs enfants exclus pour ces frais de les accompagner au champ, car dans l'incapacité de s'en acquitter. D'autres envoient les enfants vendre des papayes pour payer ces frais. Si l'on devait compter sur la communauté, l'éducation risquerait de disparaître. » *Femme, informatrice clé communautaire, Bambari*

Ces observations confirment les défis soulevés par de nombreux goulots d'étranglements, notamment le goulot des classes surchargées ; du coût de l'éducation ; le manque d'enseignants déployés par le ministère ; et la mauvaise qualité et inadéquation du matériel éducatif disponible.

Les ONG, de leur côté, apportent un soutien essentiel pour contrebalancer ces freins, par différents moyens :

- En fournissant une aide financière aux familles défavorisées pour garantir la scolarisation des enfants (témoigné à Bangui)
- En proposant des formations professionnelles aux jeunes, ouvrant ainsi des perspectives d'emploi dans divers secteurs. À Bangui, le rôle des Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR),

¹⁰ À la question de quels sont les principaux freins pour accéder l'école, 86% des personnes sondées évoquent un manque d'argent.

soutenu par la MINUSCA, ont été soulevés, soutenant des formations dans le domaine de la couture à la mécanique.

- En essayant de maintenir un environnement scolaire sain. Des comités d'hygiène, soutenus par le personnel humanitaire et de développement, veillent à la propreté des écoles (témoigné à Bambari), tandis que la distribution de vivres par les ONG contribue à motiver les élèves à fréquenter l'école, soulignant l'importance de la sécurité alimentaire dans le maintien de la scolarisation.

« Leur appui surtout dans le domaine alimentaire en ce qui concerne les vivres, a permis le retour ou la reprise de beaucoup d'élèves dans les salles de classe lorsqu'ils savent que l'école a bénéficié d'un appui en vivres. Cela constitue une source de motivation pour les élèves. Lorsque les élèves écoutent qu'il y a du riz à l'école, ils viennent massivement. Nous sommes très contents de cette manière d'agir, de faire de la part du personnel humanitaire notamment SOS Villages d'Enfants. » *Femme, informatrice clé communautaire, Bangui*

Des exemples de bonnes pratiques d'engagement communautaire

À **Bambari**, un membre de l'organisation nationale FONAHA explique qu'une plateforme a été instaurée à travers une élection réunissant toutes les strates de la société : les jeunes, les femmes, les hommes, les personnes âgées, ainsi que les représentant·es des différentes organisations. Une formation est dispensée aux membres afin qu'ils comprennent leurs responsabilités dans la conduite du dialogue communautaire pour le bien-être de la communauté. Ainsi, la plateforme élabore et met en œuvre un programme d'action. Par exemple, au lieu que les d'enseignant·es, les directeur·rices et les élèves se chargent du nettoyage des écoles, cette tâche est désormais assumée par la communauté.

Une prise de conscience émerge au sein de la communauté : « c'est une prise de conscience de la situation pour la communauté qui, autrefois était à l'écart de la participation communautaire et aujourd'hui s'en rapproche. » On observe également une première initiative de la part de la communauté pour sécuriser les écoles en installant des clôtures faites de matériaux locaux pour protéger les élèves des accidents impliquant les taxis-motos. De plus, les parents expriment leur soutien aux d'enseignant·es en garantissant le paiement de l'éducation de leurs enfants, suscitant ainsi des réflexions au sein de la communauté sur leur rôle dans ce processus. En outre, une volonté communautaire émerge pour construire de nouvelles salles de classe afin de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves et d'assurer une meilleure éducation. Ces initiatives, issues du programme d'engagement communautaire, marquent un changement significatif où les parents prennent désormais une part active dans les actions qui concernent l'éducation et le bien-être des enfants, démontrant ainsi les progrès réalisés dans la phase pilote de ce programme, actuellement en cours de vulgarisation depuis moins de trois mois.

Une femme, actrice humanitaire ou de développement à **Ndélé**, décrit l'approche de son organisation concernant la sensibilisation sur l'hygiène auprès de la population, centrée sur les écoles. Des **brigades d'hygiène scolaire** ont été mise en place, composées de six élèves allant du CE1 au CM1, excluant les élèves de CM2 en raison de leur prochaine transition vers le lycée. Ces brigades sont formées pendant deux ans, avec un accent particulier sur la prévention des infections en milieu scolaire, notamment en observant des pratiques peu hygiéniques telles que le partage d'un seul gobelet d'eau entre plusieurs élèves. Pour remédier à cela, les élèves sont formés à différents aspects de l'hygiène et de l'assainissement. De plus, les enseignant·es et les directeur·rices sont également formés pour agir comme des brigades d'hygiène au sein de l'école. Ils ou elles reçoivent des équipements de protection et sont encouragés à sensibiliser les autres élèves pendant les récréations, devenant ainsi des formateur·rice·s de leurs pairs en matière d'hygiène : « De ce fait, ils **deviennent les formateurs des autres** et sont appelés à sensibiliser sur l'hygiène ».

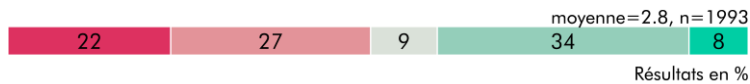
3.6 Politique sociale

Goulots d'étranglement du Programme Rationale 2023-2027 d'UNICEF :

- « Faibles capacités nationales en matière de protection sociale, notamment en conception et mise en œuvre de programmes de filets sociaux. »
- « Existence d'un ensemble programmes de transferts monétaires fragmenté, mal financé, avec un faible impact dû à leur portée temporelle et géographique limitée. »

Une personne sur deux (49%) affirme qu'il n'y a pas suffisamment de services et de programmes de protection sociale disponible. Peu de personnes ont l'impression qu'il y a suffisamment de services et programmes sociaux alors que le frein majeur pour l'accès à l'éducation, la santé et protection de l'enfance est le manque d'argent¹¹. Ceci explique que seulement une minorité a bénéficié récemment d'un programme de transfert monétaire (21%). Soixante et un pourcents de toutes les personnes sondées pense que le soutien du programme de transfert monétaire permettra d'améliorer leur vie à long-terme.

Avez-vous l'impression qu'il y a suffisamment de services et de programmes de protection sociale disponibles dans votre communauté ?



1 Pas du tout 2 Pas vraiment 3 Entre les deux 4 Plutôt oui 5 Tout à fait

Savez-vous si les transferts monétaires sont actuellement disponibles dans votre communauté ?



Au cours des six derniers mois, avez-vous ou un membre de votre ménage bénéficié d'un programme de transferts monétaires ?



Avez-vous l'impression que les transferts monétaires aident à améliorer ou à élaborer des plans à long-terme pour ceux qui en ont obtenu ?



1 Pas du tout 2 Pas vraiment 3 Entre les deux 4 Plutôt oui 5 Tout à fait

¹¹ Voir surtout : [Section L'argent comme frein principal à l'accès aux services essentiels.](#)

3. Observations clés et intersectorielles

Des résultats quantitatifs inquiétants à Bambari

Dans la ville de Bambari, les résultats de certaines questions de perceptions posés lors de l'enquête quantitative sont nettement plus négatifs que dans d'autres villes. Seulement 47% des habitant·e·s estiment que le gouvernement devrait garantir l'accès à des services de santé, tandis que cette proportion monte à 96% en moyenne dans l'ensemble des localités ciblées dans l'enquête. De même, pour l'accès à l'éducation, seuls 47% des habitant·e·s de Bambari estiment que le gouvernement devrait en assurer l'accès, comparé à une moyenne de 95% dans d'autres régions. Cinquante-neuf pourcents pensent que le gouvernement devrait assurer l'enregistrement des nouveau-nés, comparé à la moyenne de 93% à travers toutes les 13 villes échantillonnées.

Pensez-vous que le gouvernement devrait assurer...

...au service de santé et nutrition dans votre communauté ?



Toutes les localités



...l'accès à

l'éducation dans votre communauté ?



Toutes les localités



...la délivrance des actes de naissance dans votre communauté ?



Toutes les localités



Ces chiffres mettent en lumière un écart significatif dans la perception de la responsabilité du gouvernement à fournir des services publics essentiels.

Concernant l'espace dédié aux jeunes, 79% des personnes sondées à Bambari affirment qu'il n'y en a pas assez, contre seulement 65% en moyenne de toutes les localités sondées. Enfin, 51% des personnes interrogées à Bambari considèrent les châtiments corporels comme une forme d'éducation acceptable, comparé à seulement 35% en moyenne.

Malgré ces résultats quantitatifs inquiétants, les observations faites par les participant·e·s de notre étude qualitative à Bambari concernant le rôle des autorités, ne sont pas différentes de celles faites dans les deux autres localités visitées pour l'étude, à savoir Ndélé et Bangui. Par exemple, les participant·e·s de

La discussion de groupe des hommes à Bambari attribuent aux autorités un rôle primordial dans le suivi de la délivrance des actes de naissances.

Facilitateur : « Qui pensez-vous être impliqué dans le suivi [de la délivrance des actes de naissances gratuites] ? »

« Ce sont les autorités qui doivent assurer ce suivi. » *Homme, membre de la communauté, Bambari*

« Si le gouvernement supprime les frais à payer pour les actes de naissance, les mairies seront en difficultés. » *Homme, membre de la communauté hôte, Bambari [autre participant à la discussion]*

En effet, la responsabilité des autorités est reconnue, même si elle ne semble pas toujours être assumée de la manière que la communauté le souhaite.

« Nous vous prions de remonter tout ce que nous sommes en train d'énumérer pour les autorités centrales en soient imprégnés et prennent des mesures pour changer cette situation. » *Homme, retourné, Bambari, qui présente une solution sur comment améliorer la gestion de plaintes qui concernent la gérance des hôpitaux.*

« La population remonte très souvent ces informations aux autorités de Bambari. Malheureusement, elles ne réagissent pas et la population continue de souffrir. » *Homme, membre de la communauté, Bambari.*

Un acteur humanitaire à Bambari confirme l'inclusion des autorités à Bambari dans la mise en place des programmes humanitaires ou de développement.

« Nous invitons les autorités administratives et locales à cet effet dans la salle de réunion de la Mairie. Nous leur présentons le projet apporté sur la protection de l'enfance. Lorsque les autorités acceptent le projet, c'est à partir de ce moment que nous mettons en œuvre ce projet en bénéficiant aussi de leur appui dans le processus de mise en œuvre. » *Homme, acteur humanitaire ou de développement, Bambari.*

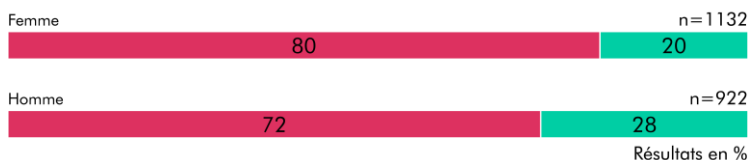
La majorité estime que le gouvernement doit assurer l'accès à des services essentiels

Une majorité des personnes sondées reconnaissent l'importance du rôle du gouvernement dans la fourniture de services essentiels. En effet, la majorité des personnes interrogées estiment que le gouvernement devrait garantir l'accès à l'éducation, à l'eau potable, à la délivrance des actes de naissance, ainsi qu'aux services de santé et de nutrition dans leur communauté. Ces résultats suggèrent un consensus sur la nécessité d'une action gouvernementale pour répondre aux besoins fondamentaux de la population.

Différences de perceptions entre hommes et femmes

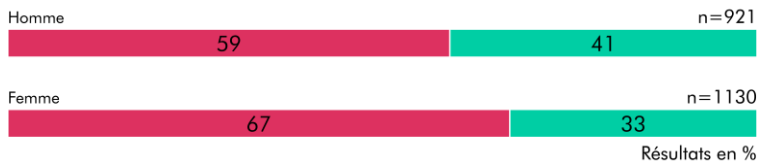
Il est intéressant de noter les différences de perceptions entre hommes et femmes en ce qui concerne la participation à la prise de décision. Les données montrent que les hommes sont plus susceptibles de se sentir concernés et engagés dans les processus décisionnels liés à l'aide humanitaire que les femmes. Cette disparité souligne la nécessité de promouvoir une participation équitable et de tenir compte des voix des femmes dans les initiatives de développement communautaire.

Savez-vous comment faire part de vos suggestions et préoccupations aux acteur-trices humanitaires ?



● Non ● Oui

Dans les derniers six mois, avez-vous déjà participé personnellement aux groupes de discussion communautaire ?

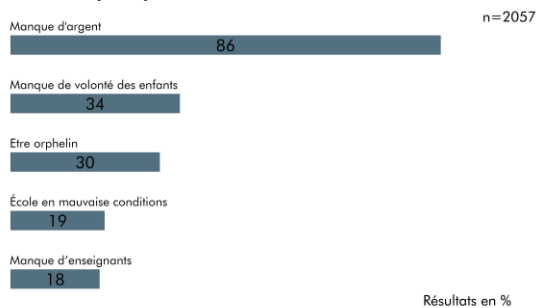


● Non ● Oui

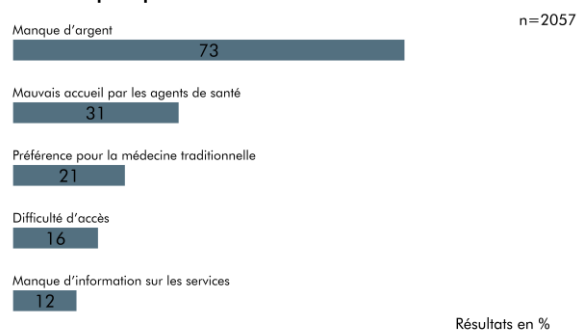
L'argent comme frein principal à l'accès aux services essentiels

Enfin, il est important de souligner que l'argent représente souvent un obstacle majeur pour l'accès aux services essentiels. De nombreux personnes font face à des difficultés économiques qui limitent leur capacité à payer pour des services tels que l'éducation, les soins de santé ou l'enregistrement des nouveau-nés. Cette réalité met en évidence la nécessité des politiques et des programmes d'interventions humanitaires et de développement de passer d'une perspective court-terme à long-terme visant à réduire la pauvreté et à garantir un accès équitable aux services publics pour tous les citoyens.

Quels sont les principaux freins d'accès à l'école dans votre communauté ?



Quels sont les principaux freins d'accès aux services de santé et de nutrition dans votre communauté ?



Autres opportunités d'approches intersectoriels

Les enquêtes confirment la nécessité d'un focus spécifique sur **le rôle de la femme et de la fille** dans la communauté, notamment pour le travail de la **protection de l'enfance** ainsi que **l'éducation**. Le mariage précoce et le mariage des jeunes filles constituent un problème majeur pour la protection de l'enfance, mais affecte aussi la possibilité de jeunes filles de poursuivre leur éducation. Ces barrières entravent l'accès à l'éducation pour les filles et les jeunes femmes, ce qui impacte leur indépendance.



La gestion et la maintenance des **points d'eau** et **des latrines** présentent des défis similaires. Le manque de main-d'œuvre et de matériel pour assurer une gestion adéquate sont des préoccupations communes. Dans de nombreuses communautés, il y a un manque criant de points d'eau et de latrines, avec un grand nombre de personnes partageant un seul point d'eau ou une seule latrine. Ces problématiques se retrouvent dans le secteur de l'éducation au niveau des écoles et dans le secteur de la santé au niveau des FOSA. Les coûts élevés de l'eau compliquent également la gestion des latrines, qui nécessitent une quantité importante d'eau pour leur fonctionnement.

Les **conditions d'hygiène déplorables des latrines** ont un impact direct sur le secteur de l'éducation. En effet, des installations sanitaires inadéquates à l'école peuvent entraîner des problèmes de santé et d'hygiène qui affectent la fréquentation scolaire et la qualité de l'apprentissage des élèves.

Il est également nécessaire de soulever le désir partagé par un grand nombre de participant·e·s à nos discussions de groupe de favoriser le **recrutement de la main-d'œuvre locale** pour les projets de construction dans différents secteurs. Cette approche favorise l'implication et l'autonomisation des communautés locales tout en renforçant les compétences et en créant des opportunités d'emploi au niveau local.

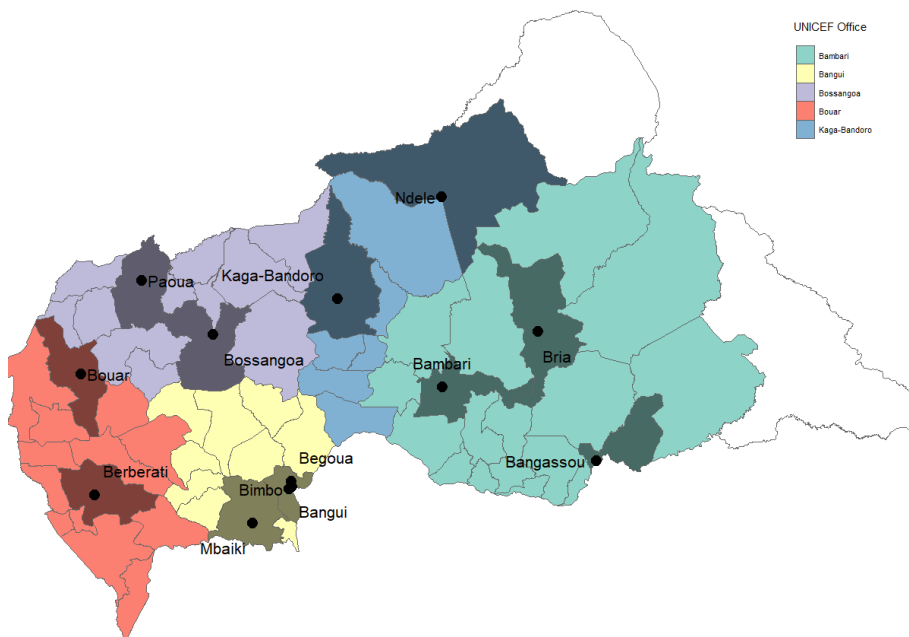
4. Méthodologie

4.1 Enquête quantitative

Stratégie d'échantillonnage

En consultation avec l'UNICEF, l'échantillon s'est concentré sur les zones urbaines des principales villes en RCA, ciblant la population résidant au sein de ces villes. Cinq bureaux de l'UNICEF desservent différentes parties du pays : les villes pertinentes pour les zones géographiques des bureaux ont été identifiées et l'échantillon a été stratifié par bureau d'UNICEF, avec une allocation égale pour garantir une taille d'échantillon suffisante pour que les données puissent être utilisées par chaque bureau de l'UNICEF indépendamment.

La taille de l'échantillon a été calculée sur la base de la base de données de l'année 2021 de l'Institut Centrafricain de Statistique et d'Études Économiques et Sociales (ICASEES) partagée par l'UNICEF. La taille de l'échantillon par région s'élève à 385 personnes, avec un léger suréchantillonnage pour la région de Bangui (pour garantir une taille d'échantillon minimale de 30 personnes par ville pour des raisons logistiques). Avec l'allocation d'échantillon donnée par strate, la taille d'échantillon cible était de $n=2023$, avec une taille d'échantillon réelle de 2057.



L'échantillonnage peut être considéré comme une approche à un seul stade ("one-stage approach"), où la sélection aléatoire des participants à l'enquête au niveau de la ville a été assurée en utilisant une approche basée sur les SIG (Systèmes d'Information Géographique). À cette fin, les limites de la ville ont été identifiées à l'aide d'images satellites, puis des points aléatoires ont été attribués, indiquant l'emplacement de chaque entretien. Le partenaire de recherche a identifié les zones d'exclusion à l'intérieur de la ville (les zones d'église, les zones administratives, les enceintes des ONG, les marchés, etc.).

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure les objectifs de collecte de données ont été atteints.

N°	Villes	Bureau UNICEF	Objectifs enquêtes / personnes	Nombre d'enquêtes réalisées	Taux de réalisation
1	Bambari	Bambari	173	176	102%
2	Bangassou	Bambari	113	115	102%
3	Bria	Bambari	99	104	105%
4	Bangui	Bangui	258	258	100%
5	Bimbo	Bangui	111	111	100%
6	Begoua	Bangui	84	84	100%
7	M'Baïki	Bangui	30	30	100%
8	Bossangoa	Bossangoa	207	207	100%
9	Paoua	Bossangoa	178	178	100%
10	Berberati	Bouar	228	235	103%
11	Bouar	Bouar	157	160	102%
12	Kaga-Bandoro	Kaga-Bandoro	258	275	107%
13	Ndélé	Kaga-Bandoro	127	127	100%
TOTAL			2 023	2 060	102%

Conception de l'outil d'enquête

Un questionnaire a été développé en collaboration avec l'UNICEF, et administré aux participant·es en utilisant SurveyCTO. La série de question est en lien avec le set d'indicateurs et les goulots identifiés dans les « Programme Rationale » des six sections de l'UNICEF. Afin de s'assurer que le questionnaire déployé soit aisément compris par les répondant·es, un test cognitif a été préparé. L'objectif de cette opération était de vérifier la réceptivité de l'outil auprès des personnes ciblées de cette enquête. L'opération d'entretiens cognitifs s'est déroulée auprès de six (06) ménages dans un quartier à Bangui. A la suite, une séance de débriefing avec les enquêteurs et enquêtrices a incité quelques changements et améliorations, notamment la reformulation de questions mal comprises ; le renforcement et l'uniformisation de la compréhension de concepts ambigus pour les enquêteurs et enquêtrices ; un appel à un prudence dans l'analyse ex-post de certaines questions pour éviter des conclusions fallacieuses.

Collecte de données

L'opération de collecte des données sur le terrain a été faite par le Cabinet UMBRA sous la coordination de GTS. L'enquête s'est déroulée du 23 octobre 2023 au 20 novembre 2023 dans 13 zones urbaines de la RCA à savoir Bambari, Bangassou, Bria, Bangui, Bimbo, Begoua, M'Baïki, Bossangoa, Paoua, Berberati, Bouar, Kaga-Bandoro et Ndélé. Une équipe de 44 énumérateurs, dont 22 femmes, et cinq superviseurs ont été mobilisés, avec une équipe de coordination sur place à Bangui (3) et un soutien à distance assuré par GTS.

Un contrôle qualité rigoureux des données a été effectué pendant et après la collecte des données. Pendant la collecte, le contrôle s'appuyait sur :

- La capitalisation des High Frequency Checks (HFC) journalier, basé sur un outil de contrôle et d'évaluation sophistiqué de GTS. Ce dernier prend en compte la durée de la facilitation de chaque interview, la variation dans les réponses des questions Likert et des questions à choix multiples de chaque enquêteur et enquêtrice, la longueur des réponses à choix ouvertes, ainsi que les coordonnées enregistrées lors de la soumission de chaque questionnaire. Ces contrôles ont à la fois permis la détection d'interview qui ne satisfaisait pas la qualité requise, et aussi un retour détaillé, fait chaque jour et partagé avec les superviseurs sur le terrain, utilisé pour le briefing du matin avec les enquêteurs et enquêtrices, assurant une qualité exceptionnelle et une amélioration continue tout au long de la collecte de donnée.

- L'assurance de la compréhension des différentes questions de l'outil par les énumérateurs lors des séances matinales. Les superviseurs permettaient à ces derniers de partager leurs difficultés de compréhension afin que celles-ci soient levées.
- Un suivi rapproché auprès des agents jugés en nécessité de soutien, pour leur permettre de toucher des ménages effectivement situés dans les zones de collectes pré-identifiées (à l'aide de l'application OSMAND), et s'assurer de leur compréhension globale des questions.

Après la collecte des données, un processus de nettoyage a été entrepris pour rectifier toute erreur qui aurait pu survenir durant la collecte de donnée. Par exemple, il s'est avéré nécessaire de vérifier si une réponse sélectionnée comme "autre" dans une question à choix multiples était déjà présente parmi les options non sélectionnées.

Pondération

Bien que l'échantillon ait été alloué de manière proportionnelle au nombre de la population urbaine dans la zone ciblée stratifiée par les bureaux de terrain de l'UNICEF, et qu'il n'ait donc pas nécessité de pondération, nous avons utilisé des pondérations de conception pour tenir compte de toute déviation entre les tailles d'échantillon planifiées et les tailles d'échantillon réelles. Les pondérations basées sur la conception ont été ajustées aux totaux marginaux par genre en fonction des informations démographiques telles que spécifiées dans les données de l'ICASEES. L'étape de recalage garantit que les répondants de l'enquête représentent leurs proportions appropriées dans la population en ce qui concerne le groupe d'âge.

Il convient de noter qu'au niveau du pays, la pondération donne une image très proche de la situation dans le bureau de Bangui, car l'emplacement représente plus de 70% de la population urbaine totale du pays.

Couverture et exclusion

Les zones urbaines dans les régions d'intérêt couvrent en moyenne 77% de la population urbaine de la RCA. La couverture par strate est respectivement de 50% à 95%.

Précision des estimations

Pour calculer les marges d'erreur, nous avons utilisé le package "survey" dans R, en spécifiant la conception de l'enquête comme indiqué ci-dessus. Il convient de noter que la précision varie d'une question à l'autre et d'une taille d'échantillon à l'autre (car certaines questions ne sont que des questions de suivi posées à un sous-ensemble de l'échantillon total). Pour les questions posées à tous les répondants (n=385), les marges d'erreur pour les questions de Likert varient pour l'une quelconque des cinq zones de 1.7 à 3.9% avec une moyenne de 2.8%. Pour les questions binaires, les marges d'erreur varient de 0.4% à 5.2% avec une moyenne de 3.1%. Il convient de noter que pour cette enquête, la principale caractéristique de l'échantillonnage probabiliste – à savoir que chaque individu a une probabilité connue d'être inclus – n'a pas toujours pu être strictement respectée au niveau du site. Étant donné qu'il n'existe pas de cadre d'échantillonnage complet disponible pour les personnes de notre groupe cible, nous supposons que le plan d'échantillonnage basé sur les SIG au niveau de la ville est une approximation raisonnablement proche d'un plan d'échantillonnage probabiliste dans ce contexte.

Limites et défis

Il n'a pas été possible d'acquérir des informations spécifiques concernant l'emplacement précis des projets et le nombre de personnes ayant obtenu de l'aide, par site. Plutôt que de se concentrer exclusivement sur l'emplacement exact des personnes ayant obtenues de l'aide de la part de l'UNICEF et de ses partenaires, la portée de notre étude a été élargie pour englober l'ensemble de la population parmi lesquelles ces projets ont été déployés dans les zones mentionnées. Par conséquent, la méthodologie

d'échantillonnage ne se limite pas aux individus ayant directement reçu une assistance des six sections de l'UNICEF ou de ses partenaires.

4.1 Enquête qualitative

Échantillonnage et guides d'entretien

Des groupes de discussions et des entretiens ont été menés dans différentes localités sélectionnées à partir des résultats de l'enquête quantitative. Trois localités ont été identifiées :

- Bambari est la localité où les résultats de la recherche quantitative ont été différents des autres localités notamment par rapport au rôle du gouvernement pour l'accès à la santé, l'école et l'enregistrement des nouveaux nés, au manque d'accès à l'eau potable et le manque d'espace dédiés pour les jeunes.
- Ndélé et Bangui sont des localités où les résultats de la recherche quantitative sont globalement similaires aux autres localités. Cependant on retrouve dans ces localités un pourcentage plus élevé de personnes ayant identifié les thématiques sélectionnées pour la recherche qualitative comme problématique dans leur communauté.

Chaque habitant·e de ces périphéries urbaines est perçu par l'UNICEF comme une personne ayant reçus de l'assistance de manière directe ou indirecte de l'UNICEF et ses partenaires, et donc qualifié pour participer à cette phase de recherche. L'accent sera a été mis sur les membres de la communauté (femmes, hommes, jeunes et moins jeunes) et les informateur·trices clés de la communauté¹². Nous nous sommes adressés également aux acteur·rices humanitaires et de développement du terrain. Seuls les membres du personnel de l'UNICEF ou de ces partenaires qui sont en contact direct avec les communautés touchées ont été interrogés. Un groupe mixte regroupant les acteur·rices humanitaires et de développement et des membres et/ou des informateur·trices clés communautaires a également été organisé.

Tous les participants étaient âgés de plus de 18 ans.

Les guides d'entretiens ont été développés en collaboration avec UNICEF pour :

- **Les groupes de discussion avec les membres de la communauté** (réparties entre hommes et femmes) ont permis aux participants d'échanger sur des défis spécifiques à leurs communautés, sur les capacités et les priorités existantes, et de formuler des recommandations sur la manière de les améliorer.
- **Les entretiens individuels avec les informateur·trices clés communautaires** ont permis une discussion avec une plus grande liberté de réponse et en évitant toutes influence d'une ou plusieurs tierces personnes sur leurs points de vue des défis spécifiques dans leurs communautés, les capacités et les priorités existantes, et génèrent des recommandations sur la manière de les améliorer.
- **Les entretiens individuels avec les acteur·rices humanitaires et de développement de terrain** : ont permis de savoir comment ils perçoivent les approches existantes en matière d'engagement communautaire dans leur travail, les lacunes et les recommandations sur la manière de les surmonter.
- **Les groupes de discussion avec les membres de la communauté et les acteur·rices humanitaires et de développement de terrain** : ont eu pour objectif de réunir les deux groupes pour qu'ils se mettent d'accord sur les moyens d'améliorer la participation communautaire dans leur communauté respective et qu'ils les affinent.

Dans chaque guide, une série de questions clés a été développée sur les thématiques des six sections de l'UNICEF.

¹² Informateur·trices clés communautaires sont des membres de la communauté qui ont un rôle important voir de leader dans certaines thématiques importantes pour l'enquête.

Collecte de données

L'étude qualitative a été réalisée pendant 18 jours en février 2024, dans trois villes qui faisaient déjà partie de l'échantillonnage de l'étude quantitative : Bangui capitale de RCA ; Bambari, chef-lieu de la préfecture de la Ouaka et ; la ville de Ndélé chef-lieu la préfecture de Bamingui-Bangoran. Une équipe d'enquêteurs et d'enquêtrices de notre partenaire de collecte de données Humanitarian Data Support (HDS) a été formée aux guides d'entretien et déployée dans les différentes localités pour la collecte de données. L'équipe dédiée à cette mission a été composée de 15 personnes : un chef de mission, deux transcrip-teurs, cinq facilitateur-ices, six co-faciliteur-ices, un analyste gestionnaire des transcriptions et point focal de sécurité. Une activité pratique pilote a été effectuée afin de tester les outils de collecte en milieu réel, et à vérifier la capacité de collecte des facilitateur-ices et leur maîtrise des outils. Les collectes pilotes ont débouchés sur des essais de transcriptions qui ont aussi permis à GTS et HDS de faire les mises sur la qualité, le niveau de détail, ainsi que le style des transcriptions attendues.

, tout au long du mois de février 2024. Deux membres de l'équipe étaient présents à chaque entretien, afin d'assurer la prise de notes et la co-animation des entretiens de groupe.

A Bangui, les informateurs clés communautaires, les hommes et femmes membres de la communauté ont été choisis dans trois arrondissements (le 3^{ème}, le 6^{ème} et Bimbo 3). A Bambari et Ndélé, les membres de la communauté ont été choisis dans les différents quartiers.

Pour le choix des membres de la communauté, l'équipe de recherche a obtenu un appui de ces points focaux locaux respectifs, et des membres des comités de gestion de plainte présents dans chaque zone. Des membres d'associations communautaires différentes ont pu être mobilisés pour cette phase qualitative :

- L'association des femmes
- L'association des personnes vivant avec handicap
- Les comités de gestion de plaintes
- L'association des personnes de troisième âge
- L'association des victimes
- L'association des jeunes

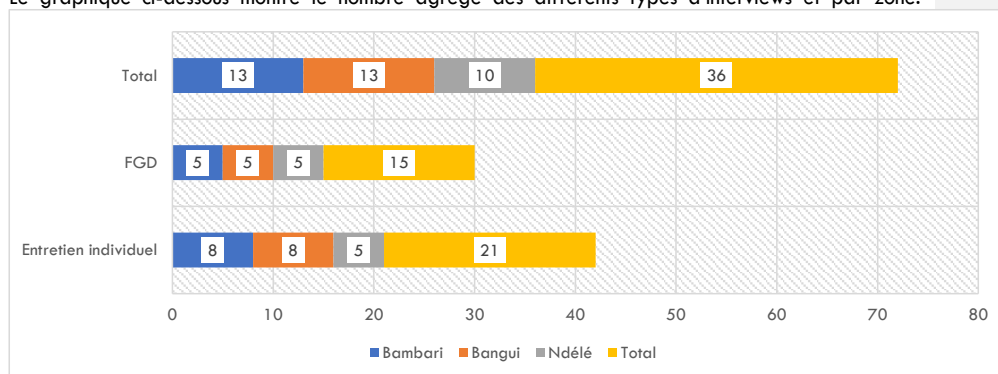
Les acteur-rices humanitaire et de développement de terrain ont été sélectionnés sur une base de liste de partenaires partagés par l'UNICEF et en fonction de leur disponibilité et secteur d'intervention. Les enquêteur-ices sur place étaient chargés d'identifier les participants aux entretiens disponibles, en assurant qu'un nombre d'acteur-rices avec des expertises différentes participe à l'enquête : les guides d'entretien étaient adaptés en fonction des domaines d'expertise du ou de la participant-e.

Le tableau ci-dessous montre le bilan des entretiens.

Types d'interviews	Zone	Prévu	Réalisé	Ecart
Entretien individuel avec les acteur·rices humanitaires et de développement de terrain	Bambari	2	4	+ 2
Entretien individuel avec les informateur·trices clé communautaires	Bambari	4	4	0
FGD avec les femmes membres de la communauté	Bambari	2	2	0
FGD avec les hommes membres de la communauté	Bambari	2	2	0
FGD mixte avec les membres de la communauté et les acteur·rices humanitaires et de développement de terrain	Bambari	1	1	0
Entretien individuel avec les acteur·rices humanitaires et de développement de terrain	Bangui	2	4	+ 2
Entretien individuel avec les informateur·trices clé communautaires	Bangui	4	4	0
FGD avec les femmes membres de la communauté	Bangui	2	2	0
FGD avec les hommes membres de la communauté	Bangui	2	2	0
FGD mixte avec les membres de la communauté et les acteur·rices humanitaires et de développement	Bangui	1	1	0
Entretien individuel avec les acteur·rices humanitaires et de développement de terrain	Ndélé	2	1	-1
Entretien individuel avec les informateur·trices clé communautaires	Ndélé	4	4	0
FGD avec les femmes membres de la communauté	Ndélé	2	2	0
FGD avec les hommes membres de la communauté	Ndélé	2	2	0
FGD mixte avec les membres de la communauté et les acteur·rices humanitaires et de développement	Ndélé	1	1	0
Total		33	36	+ e

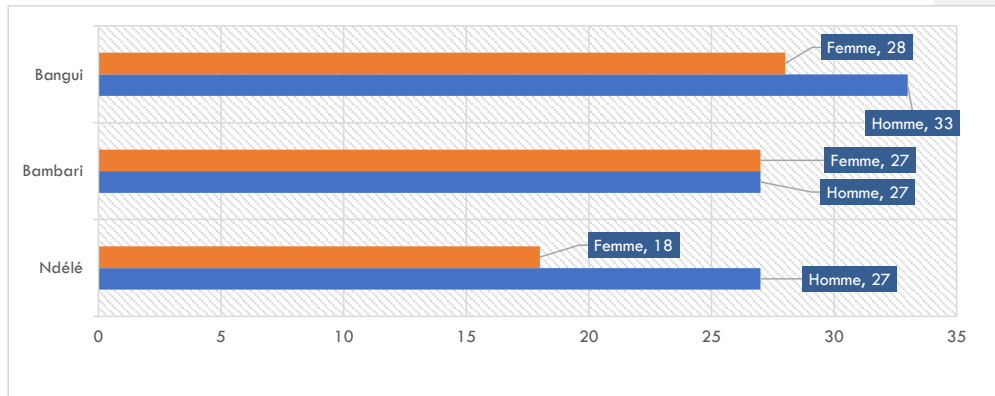
Au total **36** interviews ont été réalisées sur **33** prévues. A Bambari et à Bangui, deux entretiens supplémentaires ont été réalisés dans chacune des zones. A Ndélé, pour cause d'absence dans la ville, un entretien individuel avec les acteur·rices humanitaire et de développement n'a pas pu être réalisé.

Le graphique ci-dessous montre le nombre agrégé des différents types d'interviews et par zone.



Au total, 15 discussions de groupe dont cinq à Bambari, cinq à Bangui et cinq à Ndélé ont été réalisées. Vingt-deux entretiens individuels ont, au total, été réalisés dont huit à Bambari, huit à Bangui et cinq à Ndélé.

La collecte de données a ainsi mobilisé 160 personnes dont 87 hommes et 73 femmes. Le graphique ci-dessous donne la répartition des participants par zone et par sexe.



Analyse des données

Tous les entretiens ont été transcrits et traduits en français. Les transcriptions ont été codées par les analystes de GTS à l'aide du logiciel MAXQDA.

Les résultats de l'analyse initiale ont été discutés avec les chercheurs.

Limites

L'identification des acteur·rices humanitaires et de développement a été un défi pour les équipes sur le terrain en raison d'une communication tardive de l'enquête par l'UNICEF auprès de ces acteur·rices. Les personnes sur la liste partagée par UNICEF étaient soit injoignables, soit non informées de l'étude, et donc réticentes à y participer. Certaines personnes ont refusé de participer ou ne se sont pas présentées aux rendez-vous fixés.

Un autre défi concernant la sélection des participant·e·s a été celle des informateur·rice·s clés communautaires travaillant dans le secteur de la santé ou de l'éducation. Certaines personnes n'ont pas pu être interrogées car le ministère en charge de ce secteur n'avait pas eu l'opportunité de donner leur accord au préalable.

Lors du groupe de discussion mixtes, les facilitateur·rice·s ont remis en question le niveau d'honnêteté de certains membres de la communauté, à cause de la présence des acteur·rices humanitaires et de développement. Il a été difficile d'avoir des discussions constructives permettant des échanges fluides.